

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

L'empereur est ivre

par Raymond GUILLORE

Le Congrès de l'U. G. T. A.

par M. LIBERT

Après la "grève" des mineurs

par Emile MENU

Au Maghreb: monarchie libérale
et républiques autoritaires

par Robert LOUZON

Plans capitalistes et esprit
révolutionnaire

par Roger HAGNAUER

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 8 NF (800 fr.)
Un an 15 NF (1.500 fr.)

EXTERIEUR

Six mois 10 NF (1.000 fr.)
Un an 18 NF (1.800 fr.)
Le numéro : 1,50 NF (150 francs)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 480 - Février 1963

L'empereur est ivre	R. GUILLORE
Le congrès de l'U.G.T.A.	M. LIBERT
La voix des syndicalistes de la Loire : Les quatre semaines de congés payés. — L'avancement de l'âge de la retraite. — Intégration dans l'Etat.	
Nouveau départ au M.S.U.D.	
Après la grève : la situation des mineurs du Pas-de-Calais	E. MENU
A propos de l'accord Renault	A. HEBERT
Notes d'économie et de politique : La grenouille veut se faire aussi grosse que le bœuf. — Pourquoi, au Maghreb, ces républiques totalitaires et cette monarchie libérale ? — Russie, Chine, Yougoslavie. — Saint-Simon, Fourier, Louis Blanc. — Où en est-on quant aux bombes ?	R. LOUZON
Capitalisme... anti-américain	R. H.
Parmi nos lettres : Réponse à Louzon (J. Fontaine).	
Un monstre sacré : la hiérarchie	J. FONTAINE
L'action ouvrière en Europe.	
Plans capitalistes et esprit révolutionnaire	R. HAGNAUER
A travers les livres : La Tour de Feu (A.S.)	
La situation des Noirs aux Etats-Unis	
L'enjeu syndical au Pérou	I. T.
Sur le congrès de l'U.G.T.A. : protestation de la Confédération Autonome du Travail.	

ENTRE NOUS...

Nous avons souvent exposé la contradiction qui paralyse la rédaction à la R. P. et nourrit de cauchemars les nuits du « cuisinier ». D'une part, la R. P. reste le seul organe de l'opposition exclusivement syndicaliste aux bureaucraties syndicales, aux partis, à l'Etat, donc aujourd'hui le seul organe de l'Union des Syndicalistes comme autrefois de la Ligue Syndicaliste. Il convient donc de trouver dans nos colonnes la projection des événements actuels, des nécessaires luttes de tendances.

D'autre part, c'est une revue, où l'on doit s'élever au-dessus de l'actualité, où l'on doit déceler le permanent, sous les agitations provisoires.

Il faut donc que notre R. P. équilibre son contenu afin que les informations et discussions sur les questions strictement actuelles soient balancées par des études et débats sur les problèmes permanents et essentiels.

Ce numéro de la R.P. reste fort loin de la perfection et bien en deçà de nos projets et espoirs. Cependant il respecte cette règle de l'équilibre.

Questions actuelles : l'Europe carolingienne, les syndicats algériens, les congés payés, le M.S.U.D., la situation dans les mines françaises, l'exportation des capitaux américains, les bombes nucléaires, l'action ouvrière en Europe, etc.

Problèmes permanents : l'intégration dans l'Etat, la réduction du temps de travail, les régimes politiques au Maghreb, les régimes sociaux et les « utopies socialistes », la hiérarchie des salaires, la critique révolutionnaire des plans capitalistes, etc.

Nous sommes donc sur la bonne voie. Malheureusement, à l'exception de nos amis de la Loire, nos rédacteurs travaillent empiriquement, et le hasard

plus qu'un programme systématique accomplit cet équilibre de la R. P. auquel Monatte attachait une importance essentielle. Nos camarades ont toujours quelque peine à réaliser les servitudes de la « cuisine » d'un numéro. Souvent la promesse d'une étude n'est pas tenue. Souvent les articles arrivent alors que l'on a dressé la maquette du numéro ce qui fait qu'il faut combler des trous au dernier moment et encombrer le marbre de l'imprimeur.

Reproches mineurs à l'égard de nos amis qui pensent à la R. P. et lui consacrent une partie de loisirs déjà fort limités.

Les reproches majeurs vont à ceux qui ne pensent à la R. P. que lorsqu'ils la reçoivent... ou lorsqu'ils ne la reçoivent plus... Car enfin, la plupart de nos difficultés seraient résolues si nous pouvions augmenter le nombre de pages et le tirage. C'est déjà beau que la R.P. continue alors que le parti socialiste... et aussi le P.S.U. semblent incapables de faire vivre leur presse (la « Nation socialiste » vient d'interrompre sa parution — « France Observateur » est menacé par des querelles internes). Les libertaires, à en juger par « Le Monde libertaire », « Défense de l'Homme », les « Cahiers du socialisme libertaire » sont plus solides heureusement grâce aux dévouements spontanés de leurs amis.

La R.P. ne réclame pas d'autre privilège que celui de l'ancienneté ! Mais elle en revendique le bénéfice. Il dépend de nos amis que ce titre de gloire se manifeste par une augmentation du volume et une élévation de la qualité.

« FAITES-NOUS DE BONNES FINANCES ET NOUS VOUS FERONS UNE BONNE R.P. »

L'EMPEREUR EST IVRE

Voici ce que l'on pouvait lire dans notre numéro de décembre dernier : « Nous suivrons ici les progrès de sa mégalomanie, les conséquences d'une maladie bien connue : la folie du pouvoir absolu. » Eh bien ! le tableau clinique a commencé de se dérouler. A l'Occident comme à l'Orient, les « grands patrons » ne s'interrogent plus ; il ont établi leur diagnostic ; ils ont pris déjà les premières mesures à base d'isolement et de quarantaine. Dans l'hexagone français, les commentateurs de service, les ministres d'abord, puis les valets de plume et de gosier, s'efforcent après coup de trouver une explication de l'événement dans les « grands desseins » du Prince. Mais y a-t-il seulement un dessein, grand ou petit ?

Nous voudrions essayer de dégager quelques lignes directrices dans cette mêlée confuse où l'Empereur des Français a apporté une confusion nouvelle. Prenons d'abord quelques précautions. On nous croira sans doute — et tant pis si l'on ne nous croit pas — si nous affirmons que nous ne sommes pas plus liés à l'Angleterre de Sa Gracieuse Majesté qu'à l'Amérique de Kennedy. S'il y a un parti américain, il n'a pas d'adhérent chez nous. Il n'en a jamais eu, même s'il est arrivé, paradoxalement, que l'un de nous affirme en faire partie, pour avoir ensuite plus de liberté de le prendre en flagrant délit de contradiction avec les principes qu'il affirme. Le Département d'Etat ne doit pas se faire beaucoup d'illusion ! Nous n'adhérons qu'à un seul parti, non formellement constitué — pas assez à notre gré — et qui est le parti ouvrier international. C'est à ce titre que nous disons ce que nous pensons de cette bataille déclenchée par l'Empereur autour du Marché commun, de l'unification de l'Europe et de l'Alliance atlantique. Nous ne nous mêlons pas aux jeux des Princes, mais dans ces jeux, nous distinguons ce qui est progressif de ce qui est réactionnaire, nous poussons dans le sens qui nous semble être le meilleur pour nos compagnons de tous les pays. Nous n'oublions pas que les Princes sont les agents momentanés, plus ou moins habiles, plus ou moins fous, de tâches historiques d'une durée plus longue et d'une importance plus grande que leur règne. L'époque impose les États-Unis d'Europe et, dans cette direction, dans cet ensemble, l'accord, la jonction de l'Allemagne et de la France.

Je le dis très fermement : j'approuve tout ce qui unit économiquement et politiquement les deux grands États de l'Europe continentale. Même si les deux protagonistes de cette union ont des têtes qui ne me reviennent pas. L'accord franco-allemand est un progrès, quel que puisse être le décor dont on l'entoure. Il ne s'agit pas de combattre l'Empereur pour avoir mis de l'empressement à le conclure. D'autres auraient dû le faire avant lui. Il est seulement amusant de voir l'Empereur se trouver des ancêtres en Germanie, et ses valets de plume aller chercher dans l'histoire lointaine — en oubliant l'histoire récente — des justifications inutiles et dérisoires. Certains sont remontés jusqu'à Louis XIV et au grand philosophe allemand Leibnitz qui, au temps du Roi Soleil, eut une mission diplomatique à Paris. Comme par hasard, aucun n'a pensé à Joseph Cailaux, bourgeois intelligent de la Troisième Ré-

publique, qui tenta en vain de réaliser cet accord franco-allemand avant la première guerre mondiale. C'était pourtant un précurseur.

Donc, nous n'avons rien de commun avec les malheureux qui s'appellent « communistes » et qui — serviteurs d'une autre stratégie — exploitent le chauvinisme et la germanophobie pour s'opposer à l'accord franco-allemand, comme ils ont combattu, hier, le Marche commun. S'ils étaient des communistes et, par conséquent, des internationalistes, ils opposeraient au traité signé entre les Princes l'union proclamée et effective entre les travailleurs des deux pays, la coordination de leurs mouvements revendicatifs et de leurs actions pour la liberté. Mais non, ils parlent aussi le triste langage du nationalisme !

Cette profonde pensée, ce « grand dessein » que l'on prête à l'Empereur n'est autre chose non plus qu'un nationalisme d'un autre âge. C'est avec le bagage idéologique de Charles Maurras qu'il veut « épouser son siècle ». Ce sera un mariage blanc. Nous retrouvons là un trait caractéristique d'un régime qu'une majorité d'électeurs français a accepté : affronté à des réformes nécessaires, entraîné dans des mouvements qui le dépassent, il fait un pas en avant pour, aussitôt, en faire deux en arrière. Heureusement, il est emporté. Ce trait, nous le retrouverons dans tout ce que font l'Empereur et ses ministres, réactionnaires devenus réformistes, « révolutionnaires » de bonne société (et de grandes compagnies).

L'alliance franco-allemande, l'Empereur ne la voit pas dans la perspective des États-Unis d'Europe. Son accolade avec le chancelier révèle un nouveau dessein : un empire européen, puisque, contraint et forcé, il a bien fallu abandonner l'empire africain ; un empire européen dont on se donne à soi-même la mission de le « guider ». Ce n'est même pas la peine de tenir compte de l'opinion des « petits pays » qui constituent les marches de l'empire. Il faut voir et entendre comment les propagandistes traitent M. Paul-Henri Spaak qui ne veut pas se laisser « guider » dans la bonne voie définie par l'Empereur ! A la vérité, dans cette « Europe des Six », aucun des partenaires — Allemagne comprise — ne marche dans le « grand dessein ». Ça ne fait rien, l'Empereur veut le bien de l'Europe, même contre elle-même. Son Europe à lui, ce n'est pas « l'Europe sans rivages » si magnifiquement définie par le professeur François Perroux, une Europe ouverte au monde entier, sans protectionnisme aux nouvelles frontières, sans barrière contre les biens, les idées et les hommes des autres régions du monde. C'est l'Europe des patries, l'Europe des États (et encore pas de tous) : une nouvelle politique de « puissance », un néo-nationalisme. Les États-Unis d'Europe ? une « idéologie », dira l'Empereur.

D'autres idéologues nous diront : ce sont les « États-Unis socialistes d'Europe » qui doivent être notre objectif. Sans doute, il vaudrait mieux qu'ils fussent « socialistes », encore que ce mot recouvre aujourd'hui bien des marchandises différentes dont — après vérification — très peu sont à notre goût. Mais il y a une politique générale qui va dans ce sens et qu'à mon avis, le mouvement ouvrier doit soutenir

sans s'y perdre, en y gardant un juste « protectionnisme de classe ». Il est clair que la politique de l'Empereur va à l'encontre. C'est une politique réactionnaire.

**

Venons-en à l'Angleterre. Avant la conférence de presse du 14 janvier, qui — même dans le ministère impérial — aurait pu seulement soupçonner une telle rupture ? Quand Macmillan est venu à Rambouillet (cela ne remonte pas loin dans le temps), le communiqué final des entretiens pouvait-il donner à penser au pauvre sujet de l'Empire que ces « grands amis » se disposaient à se manger le nez ? Aujourd'hui, sinon l'Empereur lui-même, du moins ses propagandistes, excitent le vieux fond inépuisable de l'anglophobie et de l'américanophobie. On ne fait jamais appel en vain à la bêtise des classes moyennes ! Le nationalisme est bête. Il l'est autant en Angleterre qu'en France... et ailleurs.

On nous explique donc gravement que l'Angleterre voulait protéger ses agriculteurs contre le Marché commun, qu'elle ne voulait pas être un partenaire égal. Il me semble bien que la France elle-même — la France éternelle — a maintenu longtemps, à l'intérieur du Marché commun, des clauses de nature à protéger les agriculteurs français. Pourquoi la période transitoire qui fut revendiquée par la France ne serait-elle pas acceptable quand elle est demandée par l'Angleterre ? On agit devant le bon peuple les fantômes que l'on avait déjà évoqués pour combattre le Marché commun : concurrence déloyale, menace de crise agricole, sous-emploi industriel. Les nouveaux et farouches défenseurs du Marché commun — qui le dénonçaient hier aux côtés des communistes — reprennent contre l'entrée de la Grande-Bretagne, contre un Marché commun élargi, les arguments qu'ils avaient contre le Marché commun limité. Ces arguments sont toujours aussi faux, comme la réalité en a apporté la preuve.

Je ne prétends pas être dans le secret des pourparlers de Bruxelles. Je crois seulement, sans beaucoup de chances d'erreur, que ce que nous en disent les propagandistes de l'Empereur n'est pas vrai. Pourquoi ne pas écouter plutôt les propos d'un de ces « petits pays » méprisés, la Hollande, par exemple ? M. Mansholt, vice-président de la Communauté européenne, nous est présenté par « Le Figaro » du 4 février, comme « le créateur de la politique agricole commune », « l'homme qui connaissait le mieux le dossier agricole ». Or, il dit ceci : « On était, en matière économique, sur la voie d'un accord respectant intégralement le Traité de Rome. La raison de l'échec se trouve dans le retour, voulu par un seul homme, au système des coalitions d'autrefois et à la volonté de créer une troisième puissance entre l'Est et l'Ouest. Avant tout autre progrès de la Communauté, il faudra choisir entre la volonté des Cinq de permettre l'entrée de l'Angleterre, si elle accepte le Traité de Rome, et la volonté de jouer un jeu de bascule dans une coalition soumise à une seule hégémonie. » Pour le moment, cela peut me servir de conclusion sur ce point.

**

Dressons donc un premier bilan du génial dessein de l'Empereur. Sur le plan intérieur, il a divisé son pays. Le dernier référendum a fait apparaître une ligne de démarcation figu-

rée à peu près par le fleuve de Loire. Sur le plan extérieur, il a isolé son pays, et divisé aussi ce qui venait d'être péniblement unifié. Quand, après lui, on cherchera les raisons de cette politique, on s'étonnera sans doute de trouver, au lieu et place des « grands desseins » annoncés, de petits motifs. Si, par exemple, l'Empereur avait été invité aux Bahamas, quels que soient d'ailleurs les fruits de cette participation, croyez-vous qu'il aurait fait tout ce bruit et ce fracas ?

Il fallait un fronton à ce bel édifice de l'art absurde. En voilà un, peut-être : Franco. On a dépêché là-bas d'abord M. Frey (du 8 février 1962) qui y avait des interlocuteurs dignes de lui, puis le général Ailleret, armé de tous les espoirs d'une force de frappe autonome. On avait annoncé ensuite M. Couve de Murville, pour la diplomatie, et M. Giscard d'Estaing, pour les pesetas. Mais il semble maintenant qu'il y ait incident technique. C'est peut-être Franco qui a été sermonné...

Quoi qu'il en soit, la bêtise nationaliste ne manquera jamais de moyens d'expression. On continuera donc à soutenir M. Tschombé, un délicat gentleman qu'il ne fait pas bon rencontrer au coin de la forêt vierge. On continuera aussi à couvrir de mépris l'O.N.U. et à faire des affronts à M. Thant. Un Birman, pensez-vous ! A-t-on idée d'être Birman !

**

Il faut souligner que cette belle politique a pu se déployer sans contrôle, sans qu'elle puisse seulement être mise en question. Rien ne saurait mieux illustrer la « démocratie directe » de l'Empereur. C'est ce que la France veut, ne cesse-t-elle de dire.

Derrière lui, le capitalisme, l'ancien et le nouveau, et la technocratie, capable aussi bien « d'utiliser » le capitalisme privé que le capitalisme d'Etat, tout cela, pour le moment, est encore à son affaire. Mais ce monde n'est pas bête au point de manquer de prévision. Si décidément, ça ne s'arrangeait pas, si le « grand dessein » de l'Empereur se révélait peu rentable, si, en Europe et dans le monde, les rappels à l'ordre venaient à se faire plus pressants, s'il devenait plus difficile de faire ses grands et ses petits profits, alors on aviserait. On y pense déjà. Regardez un peu du côté de Pinay. Il sera toujours temps de casser le « contrat de majorité ». Vous ne voyez pas déjà se dessiner les belles figures des défenseurs de la monnaie et des contribuables, des économistes « classiques », des « Européens » offensés ? Politiquement, un Centre pourra servir, mais aussi, éventuellement, une nouvelle gauche. Il faut ce qu'il faut. Si grand que soit l'Empereur... ses « grands desseins » doivent servir le Plan !

Dans tout cela, le syndicalisme ouvrier joue son rôle exactement dans la mesure où il refuse de « s'intégrer ». De s'intégrer aujourd'hui aux vues (ou aux visions) de l'Empereur ; demain, à celles de ses successeurs. Il a à faire son travail, une œuvre utile à lui-même, aux ouvriers qu'il affirme représenter, et en fin de compte à tout le monde : il lutte obstinément pour la réduction du temps de travail, de plus hauts salaires réels ; il a une vue mondialiste des choses et des problèmes humains. Lui aussi, il a de « grands desseins ». Je veux dire qu'il devrait en avoir.

Raymond GUILLORE.

LE CONGRÈS DE L'U. G. T. A.

Alger ! Me voici dans la capitale de l'Algérie indépendante. Je retrouve, avec émotion, cette ville que j'ai connue soumise à la terreur des activistes de l'hitlérien Susini. Alger ! Le soleil m'accueille alors que deux heures plus tôt je crevais de froid sur les pistes d'Orly. Alger ! Les piétons déambulent paisiblement sur les trottoirs. Alger ! Européens et Algériens se côtoient sans le moindre signe de frayeur.

TOUT EST CALME

Est-ce possible ? Est-ce une illusion ? Pour celui qui, depuis trente ans, entretient des rapports d'amitié avec les nationalistes algériens et qui a évoqué maintes fois le « Jour », fabuleux, où tous les peuples du monde seraient libres, se retrouver à Alger, capitale de l'Algérie indépendante, cela signifie beaucoup de choses.

Où sont-ils tous les camarades algériens avec qui nous avons fait le serment de manger « un jour », le jour de l'indépendance, le « méchoui » sur la terre libre de l'Algérie ? Je vais — dans les jours qui suivent — en rencontrer quelques-uns, ministres ou députés, ou hauts-fonctionnaires.

Mais les sans-nom, les sans-grade, où sont-ils ? Ce camarade auquel j'apprenais tout à la fois, dans une cellule de la Santé, avant-guerre, à lire, à écrire et à comprendre le marxisme, où est-il ?

C'est qu'ils sont nombreux les absents sur la terre libre de l'Algérie : ceux qui sont morts dans le combat contre le colonialisme, et les autres, victimes de luttes fratricides.

Mais les souvenirs s'estompent devant une réalité reconfortante : tout est calme. Le visage d'Alger est, somme toute, accueillant. Après sept années de guerre, après les semaines affreuses où les fascistes de l'O.A.S. semaient la mort dans chaque rue, après les convulsions des premiers mois de l'indépendance, Alger donne l'impression, sinon d'une santé florissante, tout au moins d'une heureuse convalescence.

LES COURTISANS VENUS DE L'EST ET DE L'OUEST

Alger ne manque pas de visiteurs ! Ils sont venus d'Europe, d'Asie, d'Amérique et, bien entendu, d'Afrique pour apporter leur salut au premier congrès de l'U.G.T.A.. Il y a soixante-deux invités étrangers. Ils sont répartis dans trois tribunes, derrière le présidium du congrès. Les « Occidentaux » sont à gauche, avec Omer Becu, secrétaire général de la C.I.S.L. Avec les Soviétiques et les Chinois, à droite, on remarque les Cubains et Dufriche, de la C.G.T.

Les hésitants se sont placés au milieu.

Tous voudront prendre la parole, de telle sorte que la journée du jeudi et la matinée du vendredi sont presque entièrement consacrées à leur audition. Ce défilé, il faut le dire, est terriblement monotone. La révolution algérienne fait recette, si l'on en juge par cet assaut de courtisans, venus de l'Est ou de l'Ouest pour exprimer leur admiration... et rappeler les services qu'ils ont pu rendre.

Mais combien d'entre eux sont totalement sincères ? Si tous s'accordent pour souhaiter beaucoup de succès à l'Algérie, il est bien évident que la préoccupation majeure concerne son orientation : De quel côté penchera « l'indépendance » : vers Khrouchtchev, Kennedy, Mao Tsé-Toung, de Gaulle, Castro ?

S'il fallait en juger par l'ampleur des acclamations recueillies, le vainqueur serait Castro. Il est vrai que le porte-parole de la délégation cu-

baine avait fait preuve d'imagination : il était venu à la tribune avec une grande photographie du chef des « Barbudos » !

Les Chinois sont arrivés au second rang, et peut-être, s'ils avaient pensé au « truc » de la photo... Mais de ces deux exemples il ne faudrait pas déduire que les Occidentaux ont été mal accueillis. Le porte-parole de l'A.F.L.-C.I.O., Irving Brown, a eu droit, lui aussi à des applaudissements nourris, comme Becu, comme les Français et bien d'autres. Chacun pouvait, grâce au sens de l'hospitalité des Algériens, se sentir satisfait.

BEN BELLA CONTRE « L'OUVRIERISME »

Les étrangers ne furent pas les seuls à disposer de la tribune de ce congrès. Les ministres algériens en profitèrent aussi largement. On a pu en compter jusqu'à cinq simultanément au présidium.

Pour la première séance, on attendait non pas un ministre, mais le secrétaire général du bureau politique du Parti : Mohamed Khider. Il était annoncé. Mais ce fut le chef du gouvernement, Ahmed Ben Bella, qui vint l'excuser et saluer, à sa place, le congrès.

Il est acclamé et déclare : « *Ceux qui spéculaient sur la division, ceux qui auraient été très heureux de voir les travailleurs algériens séparés du mouvement politique révolutionnaire, je leur dis que le spectacle d'aujourd'hui les a confondus.* »

Le chef du gouvernement rappelle ensuite le programme de Tripoli « *qui est devenu la charte de tout militant et de toutes les organisations algériennes* ».

Il affirme ensuite que l'indépendance n'a pu être acquise que parce que les dirigeants de la révolution avaient pu « *mettre fin au jeu stérile des partis* ».

Il aborde ensuite le problème du syndicalisme : l'U.G.T.A. doit se voir garantir « *sa complète autonomie de gestion* ». Et il ajoute : « *Mais il me faut très franchement ajouter ceci : il faut se garder des tentations qui se manifestent ici et là et qui portent un nom : l'ouvriérisme... Cette tentation ouvriériste, que connaissent déjà plusieurs syndicats africains (Ben Bella ne les désigne pas, mais il s'agit notamment des Marocains) aboutirait à créer une catégorie privilégiée* ». Et le chef du gouvernement regrette qu'il n'y ait pas davantage de fellah dans ce congrès, manifestant l'espoir que la prochaine fois, on y compte « *80 % de turbans* ».

Aussi, le gouvernement a-t-il décidé de convoquer une assemblée nationale du monde paysan.

En définitive, déclare Ben Bella « *c'est le Parti qui doit élaborer la pensée politique du pays... et la démocratie, c'est « à l'intérieur du Parti » qu'elle doit s'exercer* ». Il conclut en souhaitant « *que les travaux du congrès soient constructifs et qu'ils aboutissent à sceller l'unité, qui est capitale* ».

LE RAPPORT DE GAID TAHAR

Cette intervention de Ben Bella ne sera pas la seule. C'est lui notamment qui prendra la parole pour régler un incident qui éclate entre les représentants des deux tendances opposées de l'Angola. Il demande aux Algériens de ne pas confondre les divergences entre Angolais avec celles qui opposèrent F.L.N. et M.N.A. et, à cette occasion, condamne discrètement les méthodes qui ont été employées dans cette lutte fratricide.

Quant au ministre du Travail, Boumaza, dont la classe est incontestable, non seulement il fait

un long exposé, fort intéressant, sur les problèmes sociaux en Algérie, mais il siège en permanence au présidium et intervient constamment, par la suite, pour régler les incidents et diriger, par ses « conseils de militant », les débats.

Il n'est pas possible de rapporter toutes ces interventions ministérielles, car il faut en venir au congrès.

Ce congrès, celui prévu tout au moins par les dirigeants de l'U.G.T.A., n'aura duré qu'une demi-journée, le vendredi après-midi, au cours de laquelle fut ouverte la discussion sur le rapport d'orientation présenté par Gaïd Tahar au nom du Bureau national.

Ce rapport comporte une analyse des héritages du colonialisme, de la lutte pour l'indépendance, de la situation économique, des tâches du socialisme en Algérie et du rôle du syndicalisme. Mais lorsque Gaïd Tahar en arrive aux rapports entre l'U.G.T.A. et le Parti, le congrès devient houleux.

Il déclare en effet : « Certains responsables du Parti qui n'ont rien de syndicaliste — et probablement à des fins personnelles — ont essayé d'accaparer la structure de l'U.G.T.A. C'est ainsi que des bureaux syndicaux élus ont été remplacés par des délégués désignés. Dans certaines corporations, ils sont allés jusqu'à la création de cellules du Parti qui, au lieu de compléter l'action du syndicat, tentaient de l'éliminer ». Et il dénonce ceux qui « crient plus fort que les autres en faveur du F.L.N., même lorsqu'ils n'y ont adhéré que très tardivement ».

Gaïd Tahar déclare que les dirigeants de l'U.G.T.A. ont refusé « toutes les fonctions ministérielles et administratives qui leur étaient offertes, pour rester des militants, avec leurs salaires de 1954. Tous ont refusé, précise-t-il, les situations à 250.000 francs par mois, ou plus, qui leur étaient offertes ».

Gaïd Tahar, dans sa conclusion, affirme sa foi dans l'internationalisme prolétarien et dans les destinées de la révolution socialiste algérienne. Il est salué par une ovation, tandis que se déchaine par ailleurs un tumulte indescriptible. Partisans et adversaires du Bureau politique se sont groupés de chaque côté de la salle. Les premiers semblent les plus nombreux.

UNE DEMI-JOURNÉE DE CONGRÈS

La discussion va commencer et elle durera trois heures environ.

Ali Habache, de Sétif, exprime son accord total avec le Bureau politique et déclare que le rapport d'orientation est « un tissu de falsifications ». L'attaque est donc déclenchée. Un autre partisan du B.P., Ben Ghazi, propose que les débats se poursuivent à huis clos. Le vote est confus mais le congrès se poursuit. Le délégué de l'A.G.T.A. de Marseille poursuit l'offensive contre le Bureau national et donne en exemple « les travailleurs français qui, au lendemain de la Libération, ont aidé le gouvernement de Gaulle à reconstruire le pays ». Telle doit être, selon lui, la tâche de l'U.G.T.A.

Le congrès est toujours houleux et le ministre du Travail intervient une nouvelle fois pour expliquer, à l'intention des invités étrangers semble-t-il, les raisons de ce tumulte :

« Nous aimons parler haut, nous faisons beaucoup de gestes. C'est notre façon de présenter les choses. Je viens demander formellement à mes frères de s'abstenir dans leurs interventions de faire des attaques personnelles et de s'en tenir aux problèmes de gestion. Le congrès est souverain. Vous allez éliminer ceux qui, à vos yeux, n'ont pas été à la hauteur de leurs responsabilités... »

Mais, c'est un partisan de l'indépendance du syndicalisme qui intervient ensuite, le porte-pa-

role de la délégation d'Orléansville, qui déclare : « Les patriotes ont été écartés par de nouveaux responsables. Seuls les sentiments patriotiques ont empêché de commettre des actes de désespoir ».

Le délégué d'Orléansville, qui précise représenter 20.000 syndiqués, fait entièrement confiance à la direction de l'U.G.T.A.

Dans la suite de la discussion interviennent notamment les délégués des Assurances Sociales, de la Métallurgie, de l'Aviation Civile, des Travaux publics, des Cheminots. La discussion atteint alors un excellent niveau. Ces délégués expriment avec beaucoup de clarté les problèmes concrets qui se posent à eux et ils dénoncent les « profiteurs de la Révolution », ceux qui ne pensent qu'à conquérir des grades dans l'administration (avec des salaires de 150.000, 200.000 francs et même plus). Ils s'abstiennent de toute profession de foi en faveur du Bureau politique et sont solidaires manifestement de la direction de l'U.G.T.A.

L'un d'entre eux, venu du Sahara, affirme n'appartenir à aucune des deux tendances. C'est alors de nouveau le tumulte. Les partisans du Bureau politique : « A la porte ! A la porte ! Pas de tendances. Pas de tendances ! » En conséquence de quoi le ministre du Travail intervient à nouveau pour rétablir le calme.

Le représentant des Enseignants, Farrès, peut alors prendre la parole, mais il s'en tient, avec prudence à un exposé sur les problèmes techniques de l'enseignement.

C'est ensuite le leader des partisans du Bureau politique, Safi Boudissa, de Blida, qui développe longuement le thème de l'arabisme : « L'Algérie fait partie du monde arabe, c'est la loi de la nature. Peu importe que cela ne fasse pas plaisir aux libéraux, aux Occidentaux, aux Américains. Il n'y a pas de neutralisme philosophique. Nous sommes pour la culture islamique. En politique intérieure, nous sommes entièrement d'accord avec la position du gouvernement et du Bureau politique. Nous sommes d'accord pour le parti unique, car nous avons trop souffert des divisions entre dirigeants. Nous approuvons la dissolution du Parti communiste algérien, ce qui ne veut pas dire que nous renions l'aide reçue des pays socialistes, et surtout de la grande Chine communiste ». Il se déclare ensuite pour l'Union panafricaine et dénonce les syndicalistes marocains qui « sabotent l'Union syndicale panafricaine ». Il s'en prend également aux Américains qui ont « entrepris un grand travail de sabotage en Afrique et en Amérique du Sud ».

Il conclut : « Nous ne voulons pas de démocratie à l'euro-péenne. C'est à nous de prendre en mains les leviers de commande du F.L.N. Ni Ben Bella, ni Khider ne s'y opposeront ».

Et, s'adressant aux syndicalistes français, il leur lance : « Vous n'avez pas joué votre rôle de solidarité, vous ne nous avez pas aidé à former des cadres... »

LES FELLAH SONT ENFIN ARRIVÉS

Le samedi matin, une grande surprise attend les dirigeants de l'U.G.T.A. Quand ils arrivent au congrès à 9 heures, leur place est occupée au présidium par de nouveaux venus, et la salle est occupée. Le président de séance est un colosse, Trabelsi (le délégué de l'A.G.T.A. de Marseille).

Les dirigeants de l'U.G.T.A. tentent de prendre la parole, mais vainement. Le secrétaire du syndicat des Postiers d'Alger, Deckhar, parvient, difficilement, à la tribune.

Dans le tumulte on accroche quelques-unes de ses paroles : « Avec ce coup de force, vous allez enterrer l'U.G.T.A. C'est extrêmement grave. Vous pouvez faire ce que vous voulez, mais les travailleurs ne vous suivront pas. Nous savons tous de

quoi il s'agit. Pourtant le gouvernement et le Bureau politique s'étaient engagés publiquement à respecter la démocratie de nos débats... Vos croyez avoir gagné, mais attention, la partie est loin d'être jouée ».

Ben Ghazi intervient pour demander que le congrès poursuive ses travaux : « Nous avons un gouvernement qui est nôtre. C'est à lui de décider, et nous devons exécuter ».

Le rapport moral, qui avait été préparé par les dirigeants de l'U.G.T.A. est lu par Hadj Rabah et il sera rejeté à mains levées. Mais à 10 heures, le ministre du Travail et Ben Bella arrivent à la tribune et disparaissent quelques minutes après. Le bruit court que les dirigeants de l'U.G.T.A. ont convoqué une conférence de presse pour dénoncer le coup de force. Le ministre du Travail revient vers 11 heures et tire à nouveau la leçon de ces événements : « Cela prouve tout simplement, déclare-t-il, la vitalité de notre classe ouvrière. L'U.G.T.A. est unie ; c'est la fierté de l'Algérie ! »

Deux dirigeants de l'U.G.T.A. ont fait leur réapparition à la tribune : Djerman (un docker) et Flissi (un enseignant). Les trois autres dirigeants du Bureau national, Lassel, Bourouiba et Tahar ont refusé de s'incliner.

La séance du matin est levée vers 13 heures. Les dirigeants de l'U.G.T.A. et leurs camarades profitent de l'occasion pour occuper à leur tour le présidium et la salle. Mais Ben Ghazi est encore là et les menace de faire appel à la police. Il est hué par les délégués qui crient « Traître ! Messaliste ». En effet Ben Ghazi était resté trésorier de l'U.S.T.A. (de tendance messaliste) jusqu'en 1959. Il gagna alors Tunis et se rallia au F.L.N. C'est lui qui a été désigné par le Bureau politique à la commission chargée de préparer le congrès. Ses adversaires l'accusent d'avoir distribué des mandats à de faux délégués n'appartenant même pas à l'U.G.T.A. Cela expliquerait le grand nombre de partisans du Bureau politique dans la salle.

Mais les événements se précipitent. Bientôt arrivent, non pas les policiers, mais des camions qui déversent devant la Maison du Peuple des centaines « d'auditeurs ».

A la reprise de la séance, le souhait de Ben Bella est presque exaucé : on compte, sinon 80 %, tout au moins un nombre impressionnant de turbans. Les fellah sont là.

Ils occupent deux des tribunes réservées aux délégués étrangers, la tribune de la presse et la tribune réservée au public. Ils doivent être environ un millier. Toutes les tribunes sont bondées. Les étrangers qui arrivent l'après-midi regardent avec ahurissement la métamorphose qui s'est opérée si brusquement.

L'AFFRONTEMENT DE DEUX FAIBLESSES

Pour illustrer l'ambiance, il faut dire que sur un signe donné par un chef d'orchestre, les tribunes manifestaient violemment contre toute tentative des adversaires du Bureau politique d'expliquer leur point de vue. Mais à un moment donné le « peuple », mobilisé pour la défense de la révolution, donna des signes d'énervement. En effet, un fellah prit la parole, sans y être nullement invité, et harangua le congrès. On put constater un certain flottement dans les tribunes : le « peuple » s'agitait !

Aussitôt, un cordon de policiers (qui se trouvaient dans la salle du congrès) se déploya devant la tribune où se trouvait l'orateur pour empêcher, éventuellement, l'irruption du « peuple ». L'orateur parlait en arabe et je dois m'en rapporter à la traduction sommaire qui me fut faite par un délégué (inconnu de moi). Il aurait dit : « On nous a fait venir ici pour défendre le gouvernement

contre les ennemis du peuple. Nous ne comprenons rien à ce qui se passe ici. Les ennemis du peuple ce sont ceux qui ne lui donnent pas à manger. »

L'explication de cette « rébellion » est que ce fellah aurait reconnu, parmi les adversaires du Bureau politique, un de ses camarades avec lequel il se trouvait en prison pendant la guerre.

Mais, à la surprise du congrès, et après conciliabule au présidium, Bourouiba put obtenir la parole pour déclarer notamment : « Nous avons défendu une orientation basée sur l'indépendance du mouvement syndical par rapport au Parti. Nous continuerons à lutter, jusqu'au bout, pour ce principe. Vous prenez une très lourde responsabilité. Nous sommes accusés de faire de l'ouvriérisme. C'est faux. Mais nous affirmons que sans une organisation solide de travailleurs des villes, il ne peut être question de défendre les travailleurs des campagnes. C'est au mouvement syndical ouvrier d'aider les fellah. On a décidé de nous éliminer de la direction. Très bien. Mais je vous demande où sont la majorité et la minorité. Je vois dans cette salle beaucoup de visages inconnus et par contre beaucoup d'authentiques militants syndicalistes sont maintenant absents de cette salle. Pourquoi avez-vous fait intervenir des forces extérieures puisque vous affirmez être la majorité ? Le mouvement syndical algérien restera entaché par les actes qui ont été commis ici. Votre décision est extrêmement grave : vous avez rejeté les impurs et les purs les remplacent. Camarades, je vous souhaite beaucoup de courage. »

Le porte-parole des dirigeants « impurs » a forcé l'attention. Le ministre du Travail a écouté, attentivement, le visage crispé : manifestement, il vit un drame.

Car ce serait trop simple, trop facile s'il était possible de dire : là est la voie juste. Bien sûr et sans aucun doute les méthodes employées par le gouvernement sont totalement condamnables. Mais il semble bien que ni du côté du gouvernement, ni du côté de ses adversaires, il n'y ait de traîtres à la révolution. Le problème qui se trouve posé, une fois de plus, c'est celui des méthodes compatibles avec la morale révolutionnaire. Et ce qui frappe, durant ces quatre journées de congrès, c'est l'affrontement de deux faiblesses.

Si le gouvernement avait été fort, il n'aurait eu nul besoin de décapiter l'U.G.T.A. Le problème à résoudre, pour le gouvernement, et Khider devait le déclarer très franchement à la fin du congrès, c'est celui de la construction du Parti. Aussi invraisemblable que cela paraisse, le F.L.N. ne parvient pas, ou très difficilement, à recruter des adhérents. Il se heurte à l'hostilité ou l'indifférence. L'U.G.T.A. qui existait, représentait donc un danger, dès le moment où elle se voulait indépendante. Et Khider devait déclarer, après « l'élection » de la nouvelle direction : « Maintenant on pourra convoquer un congrès du Parti, très rapidement. »

QUE VEUT LE PEUPLE ALGERIEN ?

Quant à la faiblesse des dirigeants de l'U.G.T.A., elle résulte, semble-t-il, avant tout, de l'absence de perspectives sérieuses.

J'ai posé la question à certains d'entre eux : « Comment se fait-il, puisque vous déclarez avoir en mains une organisation solide, que vous n'avez pas répliqué à ce coup de force, soit par une mobilisation de vos militants, soit par une grève ? ». Et j'ai enregistré cette réponse : « Nous y avons pensé, mais avons décidé de laisser le Bureau politique aller jusqu'au bout de son opération, pour que le peuple prenne conscience ».

Pour ma part, j'ai le sentiment que ces camarades avaient un peu peur des conséquences de

leur éventuelle victoire. En effet, s'ils étaient restés à la direction de l'U.G.T.A., un conflit très grave en résultait et c'était le problème du gouvernement qui était posé. Je suis persuadé qu'il n'y avait pas de direction politique de rechange capable de prendre la relève de Ben Bella et de Khider. La situation devenait très rapidement anarchique.

Les adversaires du Bureau politique affirment — et bien des « sondages » que j'ai faits leur donnent raison — que le peuple est mécontent. Il est mécontent certes, et les histoires circulent partout (vraies ou fausses mais certaines sont exactes) sur les membres du Parti qui s'engraissent sur le dos de la révolution, sur ceux qui s'achètent des voitures neuves, sur le trafic auquel donne lieu la distribution des vivres américains. Ces scandales existent, paraît-il, un peu dans toutes les régions : ce sont les nouveaux « caïds » de villages qui sont visés.

Mais les dirigeants algériens ne trempent pas, personnellement, dans ces scandales. Le drame, pour eux, c'est qu'ils trouvent plus facilement, semble-t-il, des aventuriers que des militants pour former le Parti.

Sans aucun doute, le peuple est fort mécontent de cet état de choses. Sans aucun doute il proteste contre le mauvais fonctionnement des administrations (la Sécurité Sociale, les P.T.T., etc.).

Mais, les vivres américains et l'argent du gouvernement français permettent de soulager sérieusement la misère. Il semble que, sur le plan alimentaire, la situation soit moins grave qu'auparavant. A Alger, m'ont affirmé des camarades, tout le monde arrive à manger maintenant, plus ou moins bien.

En définitive, ce que semble vouloir le peuple algérien, après sept années de guerre, c'est un peu de tranquillité, de propreté, d'ordre.

Et c'est là que réside la force de Ben Bella, car tous ses adversaires — y compris les mieux in-

tionnés — représentent, à leur corps défendant, la guerre civile.

On parlait beaucoup, à Alger, de nouveaux maquis, d'événements proches, et toutes ces rumeurs se terminaient par cet avertissement : « Ben Bella en a pour trois mois ; six mois tout au plus ». Pour ma part, je n'y crois guère. Mais je redoute beaucoup pour l'Algérie une telle éventualité. Et cela n'a rien à voir avec mes sympathies ou mes préférences politiques. L'orientation de Ben Bella et Khider (mais sont-ils d'accord?) est fort inquiétante. Au contraire, je me sens très proche des camarades qui ont été chassés de la direction de l'U.G.T.A.

Mais une nouvelle lutte fratricide en Algérie serait désastreuse.

Faut-il donc accepter le Parti unique et la mise en tutelle de l'U.G.T.A. ? Certes pas. Il me semble que le rôle des camarades syndicalistes devrait être (je sais combien cela sera difficile) de lutter pied à pied pour la défense d'un minimum de démocratie et de préparer une nouvelle étape qui n'est pas pour demain. Ils ont des militants de valeur et ils disposent de forces non négligeables qui leur fournissent la base d'un compromis avec les dirigeants politiques. Il n'est pas exclu que ces derniers comprennent que l'intérêt de l'Algérie commande le respect d'une certaine démocratie. S'ils s'y opposaient et devaient avoir recours à la répression, c'est eux qui porteraient alors la responsabilité de nouveaux drames sanglants. Je sais combien les camarades algériens sont susceptibles et exaspérés (souvent à juste titre) par les « conseillers de la gauche française ».

Mais aucun ne m'en voudra, je l'espère, quelles que soient ses préférences politiques, de formuler le vœu que l'Algérie évite de nouveaux drames et que le prochain congrès de l'U.G.T.A. puisse tenir ses travaux dans une atmosphère toute différente de ce premier congrès si décevant.

M. LIBERT.

LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

LES QUATRE SEMAINES DE CONGÉS PAYÉS

Elles font couler de l'encre et de la salive ministérielle et patronale.

Pour les travailleurs qui obtiennent une semaine de congés payés supplémentaires, pas de doute, c'est un pas vers la réduction du temps de travail. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les déclarations contradictoires du ministre du Travail et la réaction d'abord prudente, puis vive du patronat.

Pourtant, si la satisfaction l'emporte chez les travailleurs, les militants doivent être attentifs aux côtés du problème.

Des camarades déclarent que l'accord Renault n'a été rendu public qu'en partie. Seules les clauses favorables aux intérêts des ouvriers auraient été divulguées. Une annexe « confidentielle » existerait limitant les possibilités de grève du personnel. L'accusation est si grave qu'un syndicaliste a peine à y croire car si cela se révélait une vérité, les syndicats Renault auraient trahi la classe ouvrière. Attendons, l'avenir nous démontrera si une telle machination est possible. Pour notre part, sans preuves en main, nous rejetons une telle hypothèse.

Accorder une semaine supplémentaire de congés payés c'est de la part du pouvoir et du patronat la concession la moins coûteuse pour désamorcer la pression des revendications, car la réduction du temps de travail, c'est encore, ne l'oublions pas,

l'abaissement de l'âge de la retraite et le retour aux 40 heures.

Une fois de plus, les vieux sont sacrifiés, n'en déplaise aux technocrates qui mènent une bonne vie et prétendent qu'à 60 ans, le désœuvrement tuerait plus facilement les retraités que le travail.

Mais où le patronat résistera avec vigueur, c'est pour empêcher la réduction de la durée hebdomadaire du travail car elle taillerait directement dans ses profits.

Les syndicalistes savent à quel point la notion de pouvoir d'achat est viciée par l'accumulation des heures supplémentaires et combien la nécessite au gain liée à l'appétit légitime (quoique souvent créé artificiellement) du confort moderne, réduit l'indépendance des salariés.

Ligoté aux formules du crédit, fatigué du travail par sa durée et son rythme, le travailleur est aliéné physiquement et mentalement, donc beaucoup moins combattif. De plus endormi directement à son domicile par la télévision, radio, presse et publicité, il est suffisamment anesthésié pour être plongé dans une atmosphère de passivité et d'inquiétude. Cela explique sans doute plus la désaffection syndicale que la division des centrales.

Un sou de gagné sur le patronat, c'est peu mais c'est bien si le combat continue pour arracher le

deuxième mais surtout, que le syndicalisme n'oublie pas qu'en plus de l'amélioration des conditions de vie, sa revendication de base reste la conquête du pouvoir économique et l'établissement d'une véritable dignité et d'une égalité réelle.

* *

La bataille pour la quatrième semaine est engagée et générale. Un peu partout des débrayages sont organisés : les métallos de la région de Saint-Etienne, 3.000 ouvriers de la chaussure dans la Drôme, 500 ouvriers chez Michelin, à Sud-Aviation où la direction a répliqué par un lock-out partiel.

Dans la conserverie nantaise cinq jours fériés seront payés et un jour supplémentaire de congé accordé par tranche de 5 ans d'ancienneté alors que les minima horaires des ouvriers sont majorés de 0,10 F à compter du 1^{er} janvier, de 0,05 F à compter du 1^{er} avril, et de 0,04 F à compter du 1^{er} juin.

Le patronat continue à résister. La Chamore syndicale de la métallurgie du Rhône s'est prononcée catégoriquement contre la quatrième semaine de congés payés (22 janvier).

D'autres patrons cèdent mais incorporent les congés d'ancienneté dans la semaine supplémentaire. C'est le cas de Boissonneau et Lotz, et chez Citroën les jours supplémentaires accordés au titre de l'ancienneté (1 jour pour 5 ans d'ancienneté, 2 j. pour 10 ans, 3 j. pour 15 ans) ne peuvent plus être pris effectivement et sont seulement payés, sauf pour le personnel ayant plus de 20 ans d'ancienneté continue : de 20 à 24 ans, 1 jour supplémentaire payé et à prendre, plus un jour payé à ne pas prendre ; de 25 à 29 ans, 2 j. supplémentaires payés à prendre plus deux jours payés à ne pas prendre ; 30 ans et plus, 4 jours supplémentaires payés et à prendre, plus 5 jours payés à ne pas prendre.

L'UNITÉ

Le Congrès des 7-9 janvier 1963 de la Fédération Générale des Fonctionnaires F.O. a voté une motion dite de « réunification syndicale » qui a quelque peu surpris. « Conscient que la division syndicale est actuellement un frein à la réalisation des aspirations des travailleurs, le Congrès souhaite une réunification dans le respect des tendances et des principes de l'indépendance et de la démocratie ».

Nous avons entendu des réflexions nombreuses et diverses à la suite de ce texte. Pour les uns, il s'agissait d'un coup de chapeau de principe à l'unité syndicale, sans grande portée. Car chacun sait que les conditions mises en avant (« dans le respect des tendances ») sont aujourd'hui du domaine de l'utopie.

Pour d'autres, au contraire, les fonctionnaires F.O. auraient été sérieusement conquis par la nécessité d'une certaine unité et s'apprêteraient à être moins intransigeants dans le domaine de l'action commune avec toutes autres organisations, aux moments nécessaires de lutte. Certains font remarquer qu'ils ne sont pas les seuls à « évoluer » et que les circonstances politiques et économiques conduisent à une certaine action commune qui se manifesterait prochainement, dans toutes les professions et à tous les niveaux.

Certains, enfin, dont nous sommes, craignent qu'après avoir été, dans le passé, trop stricts dans les contacts nécessaires à prendre avec d'autres organisations certains camarades en viennent aujourd'hui — faute de ligne de conduite en la matière — à dépasser les limites raisonnables et à arriver à l'unité à tout prix, la démocratie dut-elle en périr !

L'AVANCEMENT DE L'ÂGE DE LA RETRAITE

Notre ami Le Bras, dans un dernier numéro, a très justement attiré l'attention, par des chiffres, sur le fait que la durée moyenne de la vie ne pouvait pas être un argument suffisant pour ne pas avancer l'âge de la retraite. Il faut insister là-des-

sus et envoyer promener tous les techniciens qui prennent prétexte des courbes de démographie pour démontrer que nous ne pouvons financer ni une augmentation des retraites ni un avancement de l'âge de la retraite. La vérité est que la plupart des régimes de retraites possèdent des réserves financières extrêmement importantes. Dans un récent conseil d'administration de régime complémentaire, les délégués ouvriers se sont regardés avec stupeur lorsque le comptable indiquait qu'il avait sur les bras depuis quelques jours, dix millions de nouveaux francs qu'il ne savait où placer. Mais les compagnies d'assurance qui gèrent la plupart des régimes de retraites profitent de ces réserves et poussent quelque peu les tables de démographie devant elles. C'est là ou le bât blesse... Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas avoir des réserves pour financer les retraites futures. Mais les vieux d'aujourd'hui sont plus à plaindre que ceux de demain. Il est possible financièrement de leur donner davantage.

INTÉGRATION DANS L'ÉTAT

Les organisations syndicales — la C.F.T.C. mise à part — ont insisté, ces dernières semaines, sur la volonté de ne pas se laisser enfermer dans l'Etat, particulièrement à propos de cette rumeur qui a couru et court encore, de refonte du Conseil Economique dans le Sénat.

A la vérité, à travers cette menace, se pose un des problèmes à la fois des plus importants et aussi vieux que le mouvement ouvrier lui-même : où commence l'intégration dans l'Etat ? Quelles sont les limites que nous pouvons donner à notre participation ? Si nous donnons comme objectif au mouvement ouvrier la gestion des affaires publiques, faut-il chercher à prendre en charge des secteurs économiques et sociaux de plus en plus importants ? Mais à partir de quel point, telle responsabilité sera ou non possible ?

Les formes d'intégration des responsables ouvriers sont aujourd'hui multiples : les caisses de Sécurité Sociale, de retraite, de chômage, posent une première série de problèmes, le pouvoir réel des conseils d'administration de ces organismes étant très étroitement surveillé par l'Etat, particulièrement dans le domaine financier.

Dans un autre domaine, quelle place précise peut exercer les militants ouvriers au sein des Comités d'expansion économique, voire du Conseil Economique, organismes d'études et de réflexion ?

Et nos Comités d'Entreprise dont le ministre du Travail actuel déclare vouloir élargir les pouvoirs gestionnaires alors que bien peu d'entre eux exercent en fait, le moindre contrôle économique du pouvoir capitaliste.

Les réponses à ces questions ont souvent été données sur le plan des principes : sauvegarder l'indépendance du syndicalisme, même dans un régime prolétarien car même dans ce cas, il y a, de fait, coupure entre ceux qui dirigent et ceux qui subissent.

Sous une autre forme, on a parlé de refus de toute intégration, aussi bien au niveau de l'Etat qu'au niveau des partis politiques. On a également distingué le secteur consultatif et le secteur gestionnaire en disant que la présence syndicale s'avérerait nécessaire là où s'émettaient des avis, mais nuisible là où se prenait une responsabilité.

Est-ce que dans la pratique, les choses sont autant séparées ? Dans certains problèmes, par exemple, posés parfois à des Comités d'entreprise ?

La structure même de l'Etat n'est pas sans poser quelques questions. Aujourd'hui, les hommes politiques ont été, pour la plupart, mis sur la touche. Le régime capitaliste a poussé ses technocrates au pouvoir. Technocrates dont certains cherchent visiblement à entraîner avec eux — à tous les niveaux — les militants ouvriers. Peut-on faire un bout de chemin avec eux ? Si oui, où se situe le point de rupture et quelles sont les conditions de participation ? Si non, comment la classe ouvrière s'emparera-t-elle des rouages économiques ?

Problème de toujours posé au mouvement ouvrier d'aujourd'hui.

NOUVEAU DÉPART AU M.S.U.D.?

Après la conférence de presse où les leaders du M.S.U.D. (Mouvement pour un Syndicalisme Uni et Démocratique) se sont nettement prononcés contre l'intégration du syndicalisme dans l'Etat, ils ont réuni leur Conseil d'administration élargi à un certain nombre de militants. L'Union des Syndicalistes y a été invitée et nous nous y sommes rendus.

Cette réunion a abouti à la nomination de groupes de travail préparatoires à une conférence générale. Trois sujets d'études ont été retenus : **l'intégration du syndicalisme dans l'Etat; la réduction du temps de travail; le logement et les problèmes ouvriers qui s'y rattachent.** C'est dans le second groupe de travail que l'Union des Syndicalistes est

représentée par un de ses militants.

Sans préjuger de ce qui sortira de cet effort, nous approuvons vivement son orientation. Néanmoins, elle ne doit pas faire oublier le principe même de la formation du M.S.U.D. : **l'unité syndicale.** Il se pourrait que cette question se retrouve posée et, évidemment, mal posée, par les changements — statutaires ou autres —, par les virages apparents ou réels dans l'appareil communiste. Les pionniers d'un nouveau mouvement d'unité syndicale se doivent de rappeler obstinément les garanties — **toutes** les garanties — d'une unité syndicale réelle. Nous espérons que les dirigeants du M.S.U.D. en sont conscients.

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le délégué de l'Union des Syndicalistes dans le second des groupes de travail du M.S.U.D. y a présenté un schéma pour servir à la discussion. Nous le donnons ici pour nos camarades, pour qu'ils puissent constater, dans ce schéma, le résultat de nos propres discussions et pour qu'ils puissent eux-mêmes y apporter des compléments et commentaires. Nous y insistons : il ne s'agit pas du rapport qui sortira des travaux du M.S.U.D. Ce plan n'est qu'une proposition et notre contribution personnelle à une étude approfondie de cette question dominante : **la réduction du temps de travail.**

I. PREAMBULE DOCTRINAL

A. La réduction du temps de travail : revendication fondamentale (avec l'augmentation du salaire) depuis qu'il y a une lutte ouvrière contre l'exploitation capitaliste :

— les résultats obtenus dans ce domaine sont une preuve éclatante de l'efficacité de l'action syndicale.

B. La réduction du temps de travail telle qu'elle se pose dans la société industrielle d'aujourd'hui :

- la fatigue industrielle;
- séparation du travailleur avec les moyens de production et avec les produits de son travail ;
- comment l'élevation du niveau de vie (et plus encore du genre de vie), l'accès à des consommations nouvelles, imposent la nécessité du **temps libre**;
- le temps non disponible est supérieur au temps réel du travail (éloignement du domicile et du lieu de travail) ;
- l'élevation du niveau moyen de l'instruction entraîne le besoin de **loisirs** et d'une utilisation personnelle des loisirs ;
- tous ces facteurs, joints à la **croissance de la productivité**, créent les conditions (et aussi la conscience) d'une **diminution du temps de travail socialement nécessaire** ;
- cette conscience se révèle par la **lutte générale et internationale pour la réduction du temps de travail**, sous toutes ses formes.

II. LES TROIS VOIES DE LA RÉDUCTION DU TEMPS GLOBAL DE TRAVAIL

C. Prolongation du « premier âge » non productif — prolongation de la scolarité — personne dans la production directe jusqu'à 18 ans — pour une partie des jeunes : jusqu'à 20 ans — pour une autre partie : au-delà de 20 ans.

(Problème lié à la réforme et à la démocratisation réelles de l'enseignement).

— Cette prolongation de l'instruction et de l'apprentissage en général est, au fond, un **investissement de première utilité** ; elle conduit à un **accroissement individuel socialement utile** (dans

l'industrie, dans la recherche, dans les services, dans l'agriculture).

D. Réduction du temps de travail du « deuxième âge » productif :

a) **Diminution de la journée de travail** (la vieille revendication de la division en trois parties égales de l'unité de temps naturelle qu'est la journée) ;

b) **Diminution du temps de travail hebdomadaire** (5 jours + 2 jours — ou autrement — possibilité de plusieurs solutions) ;

c) **Diminution du temps annuel de travail : les vacances payées** — l'actualité des quatre semaines — la question de l'étalement et de la répartition dans l'année ;

Problèmes annexes : organisation du tourisme ouvrier — droit à la libre utilisation des loisirs — les travailleurs qui **ne peuvent pas partir en vacances** et ceux qui **ne veulent pas** (la question du « travail noir ») ;

d) **Temps global maximum donné au travail socialement nécessaire** (40 ans).

E. Avancement de l'âge de la retraite : le « troisième âge » non productif :

— une retraite complète à 60 ans — revendication d'une **élévation du pourcentage du meilleur salaire des dix dernières années** ;

— la **retraite minimum interprofessionnelle garantie** (retraite nationale égale pour tous, sans préjudice des systèmes de retraite complémentaire) retraite soumise à la double échelle mobile : celle des prix et celle de la production par tête d'habitant — les besoins primaires incompressibles.

III. DISCUSSION DES ARGUMENTS DES ADVERSAIRES

« Tout faire à la fois » — un seul problème sous ses différents aspects — les poser tous à la fois.

Vit-on plus longtemps ? point de vue particulier et point de vue global : l'homme ne vit pas plus vieux, mais les hommes vivent plus vieux — la part relative de la population inactive — fardeau trop lourd pour la population active ?

— la croissance de la population active — les différentes sources de cette croissance (une jeunesse nombreuse que les tâches guerrières ne détournent plus d'une activité productive) — la croissance de la productivité — rectification de la pyramide des âges ;

— la France dans le Marché commun ;

— « tout n'est pas possible » — nécessité d'un contrôle ouvrier sur la répartition du revenu national (les investissements utiles, et les autres) — les « parts du gâteau » qui se perdent ;

— il ne faut pas attendre que les patrons, les gouvernements, les technocrates estiment que la **réduction du temps de travail est possible** — le **dynamisme de la revendication ouvrière, facteur du progrès technique et du problème social.**

LA SITUATION DANS LES MINES DU PAS-DE-CALAIS ET DU NORD

Depuis un certain temps, la situation se dégrade dans les mines du Nord de la France. En effet, auparavant, les salaires des mineurs étaient favorisés par rapport aux salaires des autres industries : en 1946, le salaire d'un mineur du jour était majoré de 12,5 %, il était les 112,5 % du salaire de la même catégorie de l'ouvrier métallurgiste de la région parisienne; le salaire du mineur du fond atteignait 132 % de ce même salaire.

L'application de ces salaires ne dura pas et la différence avec les salaires de la région parisienne disparut.

Il fallut entamer la lutte pour faire changer dans le statut du mineur un article qui ne nous donnait plus rien, car le gouvernement ne voulait pas aligner les entreprises nationalisées sur les entreprises privées. On obtint malgré tout une modification qui permettait l'automatisme de l'augmentation de salaire par rapport au S.M.I.G.

Bien que cette solution ne satisfasse pas tout le monde, cela permit de ne pas voir les salaires des mineurs s'écarter trop de la moyenne. Mais, en 1958, le gouvernement décida de bloquer les salaires et de supprimer l'automatisme de l'augmentation du salaire dans les entreprises nationalisées : comme les houillères font partie de ces dernières, nous dépendions donc du ministre de tutelle pour discuter et, depuis ce temps, les salaires miniers n'ont fait que rétrograder, car les décisions d'augmentation de salaire se faisaient sans discussion, la direction des charbonnages ayant reçu un ordre impératif de ne pas dépasser le taux d'augmentation fixé par le gouvernement. Comme ces augmentations de 4 % étaient échelonnées par paliers, les salaires des mineurs n'étaient donc pas augmentés de ce taux, d'où dévalorisation constante vis-à-vis des industries pouvant discuter dans le cadre des conventions collectives. En cinq ans, nos salaires ont perdu 11 %.

LA GREVE DU RENDEMENT

Depuis quelque temps, le syndicat Force Ouvrière avait fait demander à tous ses responsables de faire un référendum ou, plutôt, car ce mot a une drôle de résonance à l'heure actuelle, une consultation de tous ses adhérents pour leur demander de quelle façon mener la lutte pour l'aboutissement de nos revendications.

Et, lors du dernier conseil national du syndicat des mineurs Force Ouvrière qui se tint à Lens, en plein pays minier, les 7 et 8 décembre dernier, ce fut après d'amples discussions que la grève du rendement fut décidée pour le 16 janvier 1963.

La C.G.T. avait, entre temps, pris la même décision et des appels furent faits pour un mouvement parallèle.

Le 18 janvier, les militants C.F.T.C. prenaient contact avec les militants des autres organisations, leur déclarant que la grève du rendement n'avait donné aucun résultat et qu'il fallait s'entendre pour une grève générale illimitée.

La C.F.T.C. n'avait pas été d'accord pour participer à la grève du rendement. Aussi, dès le départ de celle-ci, elle avait fait tout ce qui lui avait été possible pour dénigrer ce mouvement, distribuant des tracts dans certains puits pour affirmer que dans d'autres puits la production avait augmenté, que l'on avait remonté plus de berlines dans tels autres puits.

Aussi nous n'avons pas été étonnés de voir la C.F.T.C., sans même attendre le résultat des contacts qu'elle avait provoqués, déclencher la grève générale illimitée pour le mardi 22 janvier

(le 21 janvier étant journée de repos dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais.)

Cette grève n'eut que quelques échos dans le bassin, les autres organisations ayant demandé avec juste raison de continuer la grève du rendement qui, quoi qu'en dise la C.F.T.C., avait eu une certaine répercussion.

LA DECISION DE GREVE ILLIMITEE

Pendant ce temps, le ministre du Travail déclarait que les mineurs auraient la juste rémunération de leur effort mais qu'il fallait calculer cela à tête reposée.

Le froid se faisant notre plus puissant allié, devant une attitude aussi négative, le syndicat Force Ouvrière du Pas-de-Calais décida, le 28 janvier, qu'il était prêt à la grève et que si, pour le 1^{er} février, le gouvernement n'acceptait pas de discuter des salaires miniers, ce serait la grève générale illimitée.

Comme suite à cette prise de position, la C.G.T. et la C.F.T.C. décidaient la grève générale pour le 1^{er} février, mais la C.G.T. ne lançait qu'un mouvement de 48 heures.

Une réunion des responsables synaicaux Force Ouvrière ayant eu lieu le 31 janvier au matin, il fut décidé de faire une distribution de tracts pour les postes du matin et d'après-midi. Dans certains puits, les responsables Force Ouvrière n'ayant pas été avertis de la trahison de dernière heure de la C.G.T. et de la C.F.T.C. déclenchèrent la grève. Dans d'autres secteurs, les militants ayant été mis au courant à temps des décisions prises par les autres organisations, la grève n'eut pas lieu.

Quelles étaient donc les raisons puissantes qui avaient incité la C.G.T., car c'est elle la première qui avait rapporté l'ordre de grève, à arrêter un mouvement qui avait toutes les chances de réussir ?

La raison avouée est que le gouvernement ayant décidé d'avancer la date des discussions, la C.G.T. déclarait que cela lui suffisait et que c'était une victoire. La discussion sur les salaires devait en effet avoir lieu le 1^{er} mars 1963 et le gouvernement avait déclaré qu'il acceptait que cette discussion ait lieu le 15 février.

Avec quelques victoires comme celle-là, si les mineurs ne sont pas contents, ils n'auront qu'à changer de travail, car vraiment, à l'heure actuelle, les mineurs qui avaient, en raison de leur pénible et dangereux travail, des avantages sociaux indéniables, voient depuis un certain temps tous ces avantages en train de fondre comme de la neige au soleil d'été.

LA RETRAITE DES MINEURS

En effet, les mineurs bénéficiaient de leur mise à la retraite à 50 ans sous condition d'avoir trente années de service dont au moins vingt au fond.

Depuis la création du régime de retraite complémentaire, les houillères, avec la complicité gouvernementale, portent un coup au régime de retraite normal des mineurs. Elles exigent en effet que pour que les mineurs puissent bénéficier de la retraite de raccordement, ils travaillent jusqu'à 55 ans pour les ouvriers du fond et 60 ans pour les ouvriers du jour.

La retraite complémentaire des mineurs étant affiliée à un régime de sécurité sociale générale (l'U.N.I.R.S.S.), qui verse la retraite à 65 ans, les syndicats avaient obtenu, après bien des discussions, que les mineurs puissent bénéficier de cette retraite à 60 ans, mais avec un abattement de 25 %. Cela avait été accepté car on peut tou-

jours avoir l'espoir de modifier des textes, et aussi parce que cela permettait à tous nos retraités, que nous n'avions pas voulu laisser en arrière, de percevoir une retraite immédiate. Entre 50 ans, âge de la retraite normale des mineurs de fond, et 60 ans, les syndicats obtinrent que ce soient les houillères qui paient les retraites de raccordement.

Mais les houillères n'acceptèrent de payer qu'à condition que les ouvriers du fond prennent leur retraite à 55 ans, ceux du jour à 60 ans. Elles ne donneraient rien pour ceux qui prendraient leur retraite avant cet âge.

Ceux qui ne connaissent pas la mine peuvent s'étonner que des ouvriers prennent leur retraite à 50 ans. Malgré cet âge relativement peu élevé il faut dire qu'il y a un nombre considérable d'ouvriers mineurs qui n'ont même pas la chance d'atteindre cette retraite. Les accidents mortels, les accidents graves et cette terrible maladie qu'est la silicose font des coupes sombres dans les rangs des mineurs. Aussi, il faut comprendre que les mineurs tiennent à pouvoir prendre leur retraite à 50 ans. C'est pourquoi ils préférèrent perdre le bénéfice de la retraite de raccordement que de continuer un travail qui est plus proche de l'état de bagnard que de tout autre métier.

Le gouvernement, ayant sans doute compris qu'il ne fallait pas brusquer les décisions, emploie pour arriver à ses fins des mesures qui ne prennent pas effet immédiatement, mais qui, à la longue, auront des conséquences néfastes pour le régime particulier de sécurité sociale des mineurs.

LES MANŒUVRES DE LA C.G.T.

Rien que tout cela aurait dû obliger les syndicats à maintenir leur ordre de grève, car une simple promesse de discussion n'est pas quelque chose de palpable. Aussi, y a-t-il une autre raison pour que la C.G.T. ait suspendu l'ordre de grève. En effet, la Fédération cégétiste des mineurs a demandé sa réintégration dans les conseils d'administration des charbonnages de France et dans les houillères de bassin.

Elle a également demandé son admission à la Communauté européenne Charbon-Acier, et aussi au Bureau International du Travail.

Ces organismes, qui avaient, depuis de longues années, subi de la part de la C.G.T. les pires sarcasmes, trouvent aujourd'hui grâce devant elle.

Là, on se perd : Que cherche la C.G.T., qui la pousse à entrer dans ces organismes ? Faut-il voir dans ces faits une manœuvre politique due à l'attitude du général de Gaulle à l'égard de l'Angleterre et de l'Amérique ? Krouchtchev considérant, peut-être, que le fait de s'éloigner de l'Amérique rapprocherait la France de l'U.R.S.S., l'ordre de cesser tout ce qui pourrait gêner de Gaulle aurait été donné, dans l'espoir de ce nouveau rapprochement. De Gaulle est coutumier du fait ; une des premières choses qu'il fit après la guerre 1939-45, c'est de rendre visite à Moscou et de ramener Maurice Thorez dans ses bagages.

Tout cela n'est que supposition. Mais tant de choses étranges se sont produites que, malgré tout, cela ne serait pas si extraordinaire. La chose la plus certaine dans l'affaire qui concerne les mineurs, c'est que ceux-ci ont fait les frais d'une opération qui ne leur rapportera que des déboires et qu'avec le syndicat Force Ouvrière du Pas-de-Calais, on peut dire que le 1^{er} février fut un 1^{er} avril pour tous les travailleurs de la mine.

Emile MENU
délégué mineur du Pas-de-Calais.

« IL FAUT SAVOIR FINIR UNE GRÈVE »

Sous ce titre, le camarade André Augard, secrétaire général de la Fédération F.O. des mineurs, écrit — dans « Force Ouvrière » du 6 février — un article qui vient à l'appui des dernières considérations de notre ami Emile Menu.

A titre de documentation, nous en donnons ici un large extrait :

La mémoire n'est pas mon fort mais il me semble que c'est Maurice Thorez qui, un jour, déclarait : « Il faut savoir finir une grève ». La C.G.T. vient de mettre fin, le 31 janvier dernier, à un magnifique mouvement de grève du rendement qui, pendant quinze jours, avait démontré la volonté d'action de l'ensemble des mineurs. Car, quoi qu'en disent les exploitants, la grève du rendement leur fait mal et coûte cher aux Charbonnages, tout en permettant aux travailleurs de toucher un salaire, c'est-à-dire de durer plus longtemps.

Après avoir été contre la grève générale, il faut le reconnaître (voir « Humanité » du 30 janvier), la C.G.T. avait admis une grève générale de 48 heures pour les 1^{er} et 2 février dans le Pas-de-Calais, après la prise de position du syndicat F.O. déclarant être prêt à la grève générale si toutes les organisations (voir « Humanité » du 31 janvier) se lançaient dans l'action.

Ce même jour 31 janvier, à 15 h. 30 environ, la Fédération du Sous-Sol C.G.T. lançait un communiqué maintenant son ordre de grève. Elle nous le communiquait par téléphone et le passait à l'A.F.P. (Blondeau dit au téléphone).

Quelques minutes après, elle suspendait ce communiqué à l'A.F.P. en déclarant qu'un autre communiqué serait passé dans la soirée.

Environ deux heures plus tard, elle déclarait accepter les propositions gouvernementales de discuter le 15 février.

Que s'était-il donc passé dans l'intervalle ? Une conversation téléphonique du ministre du Travail avec les Confédérations par laquelle celles-ci étaient prévenues que des réquisitions pourraient avoir lieu.

Réquisition des mineurs ! Ceux-ci auraient probablement obtempéré et serait descendus au fond de la mine. Pour faire quoi ? Pour continuer la baisse du rendement et l'intensifier, peut-être pour rester au fond.

Les raisons de la C.G.T. n'étaient pas là. Comme il est étrange que, deux jours après, on avisait l'opinion publique que les accords commerciaux franco-soviétiques venaient d'être signés ! Lesdits accords prévoient l'importation de 1.500.000 tonnes d'antracite russe, une des seules monnaies d'échange de la Russie soviétique.

N'est-il pas étrange aussi que l'on parle beaucoup de rapprochements franco-soviétiques ?...

Pour la C.G.T., il est permis de penser que les revendications des mineurs et une lutte magnifique de quinze jours ne comptent pas devant les positions politiques du Parti communiste.

« Il fallait savoir finir une grève » !

DES STRATÈGES AUX EXÉCUTANTS

Un camarade de la Loire nous écrit :

« Je suis mineur à Saint-Etienne. Au cours de la deuxième quinzaine de janvier, j'ai fait la grève du rendement qui a fort inquiété les dirigeants des H.B.L. Le rendement du mois, influencé par les quinze jours de grève, ne s'est élevé qu'à 1.684 kgs dans la Loire, au lieu de 1.941 kgs prévus.

« Nous avons été harcelés par des militants C.G.T., et surtout C.F.T.C. qui réclamaient à grands cris la grève générale illimitée. L'ambiance n'était pourtant pas à la grève illimitée dans la Loire, et aussi nous a-t-on dit, dans les autres bassins, sauf dans le Nord et le Pas-de-Calais où F.O. voulait déclencher le mouvement. La C.F.T.C., naturellement, et la C.G.T., étaient d'accord. Mais la veille du déclenchement, à 20 heures, la C.G.T. se dégonflait sans prévenir, prétextant une vague promesse de nos maîtres d'accorder 0,75 % d'augmentation par trimestre. A 22 h. 30, la C.F.T.C., avec la même élégance, sans prévenir F.O., retirait l'ordre de grève.

« Dans ces conditions, ce fut l'échec. L'échec pour quel résultat ? Nous vous le dirons bientôt. Les stratèges de la lutte de classes qui nous poussaient à la grève justifieront sans doute leur reculade. Nous attendons les résultats de leur tactique avant de les juger définitivement. »

A PROPOS DE L'ACCORD RENAULT

Le camarade Alexandre Hébert m'a écrit à propos de ma dernière chronique sur l'accord Renault. Il m'engueule, m'accroche dans le dos l'étiquette de « réformiste »... mais il le fait en pleine cordialité. Il m'autorise à passer l'article sur le même sujet qu'il a écrit dans le Bulletin de l'Union Départementale F.O. de la Loire-Atlantique dont Hébert est le secrétaire général. Il ajoute : « Cela permettrait aux lecteurs de la R.P. d'être complètement informés sur la réalité des accords Renault. » Eh bien ! voilà qui est fait. Aujourd'hui, je ne commente pas. Je réserve mon droit au moins sur deux points : la valeur des accords d'entreprises ; la limitation réelle ou supposée du droit de grève.

R. G.

La presse a fait beaucoup de bruit autour des accords Renault.

Nos militants se doivent d'être exactement informés sur la nature et la portée de tels accords.

Il serait vain de nier l'importance des 4 semaines de congés.

Il n'en demeure pas moins vrai que la réalisation de cette revendication était inscrite dans la logique même des choses.

Un très grand nombre de salariés bénéficiaient déjà de 4 semaines de congés annuels (la quasi totalité des secteurs publics et semi-publics et un grand nombre de travailleurs du secteur privé).

Ceux d'entre nous qui participent à des commissions mixtes savent bien que de nombreux employeurs considèrent l'octroi de 4 semaines de congés annuels comme inéluctable à plus ou moins longue échéance.

En conséquence, et sans sous-estimer la portée de l'accord Renault, il convient de considérer qu'il est loin d'être « révolutionnaire ».

OBTENU SANS LUTTE. — La presse claironne partout que cet accord a été obtenu sans lutte.

C'est faux... Il est le résultat d'une lutte... celle du patronat contre la classe ouvrière.

Cet accord tant par la façon dont il a été négocié que par les clauses qu'il contient remet en cause un certain nombre de principes auxquels la classe ouvrière est, à juste titre, très attachée.

En un mot et pour parler net, le prix payé par les organisations syndicales pour ces fameuses « 4 semaines » nous semble démesurément élevé.

DIPLOMATIE SECRETE. — La discussion de l'accord proprement dit a été précédée le 12 décembre de l'adoption d'une « motion préalable » qui déclare entre autres :

« Les organisations syndicales soussignées et la Direction de la Régie s'engagent d'autre part à ne se livrer pendant toute la durée des pourparlers à aucune divulgation publique, sous quelque forme que ce soit, de la teneur de ces pourparlers. »

On demeure confondu de l'acceptation par les syndicats d'une telle clause qui introduit dans la discussion entre salariés et patrons la pratique, toujours condamnée par le mouvement ouvrier de la diplomatie secrète.

Pratiquement, une telle disposition interdit aux responsables syndicaux de rendre compte aux syndiqués (par crainte de divulgation publique) de la teneur des discussions paritaires ! ! !

REGLEMENTATION DE L'EXERCICE DU DROIT DE GREVE. — L'article 38 de l'accord réglemente d'une manière draconienne l'exercice du droit de grève :

Article 38. — En cas de conflit limité ou généralisé, les parties contractantes s'engagent à ne re-

courir ni au lock-out, ni à la grève avant d'avoir épuisé les possibilités conventionnelles, réglementaires ou légales de solution.

On remarquera la formule « en cas de conflit limité ou généralisé ».

Il serait difficile d'être plus précis !

Pourtant les centrales ouvrières se sont bien prononcées contre toute réglementation du droit de grève notamment par la pratique de l'arbitrage obligatoire.

DONNANT, DONNANT. — Mais, ce n'est pas tout, les articles 39, 40 et 41 déclarent :

Article 39. — Il peut être mis fin de plein droit au présent accord en cas d'inobservation des dispositions de l'article 38 ci-dessus par l'une ou l'autre des parties.

Article 40. — Chaque partie signataire peut prendre l'initiative de résilier le présent accord, si elle estime que les conditions générales existant au moment de sa conclusion se sont modifiées de façon importante. La résiliation ne deviendra effective qu'après un délai de trois mois civils, lequel ne pourra toutefois pas excéder la validité prévue du présent accord.

Article 41. — En cas d'application des articles 39 et 40 ci-dessus, la Régie Renault ne sera plus tenue de maintenir les avantages du présent accord supérieurs aux dispositions prévues par les conventions collectives ou textes légaux en vigueur.

Là c'est toute la politique des conventions collectives définie par la loi du 11 février 1950 qui se trouve remise en cause.

Le contrat collectif de travail ne met à la charge du salarié qu'une seule obligation : vendre au patron sa force de travail.

En échange de quoi, il lui garantit un certain nombre d'avantages qui lui demeurent acquis.

C'est la notion de l'avantage acquis.

D'autre part, les conventions collectives sont signées entre syndicats ouvriers et patronaux.

Ils couvrent l'ensemble des travailleurs d'une industrie donnée localement, régionalement ou nationalement.

Les accords d'entreprise ramènent systématiquement les problèmes au niveau de l'entreprise brisant ainsi l'unité ouvrière face à un patronat dont l'action est soigneusement coordonnée.

De plus les avantages octroyés par les accords d'entreprises sont subordonnés au respect de certaines clauses.

Que les ouvriers de chez Renault se mettent spontanément en grève demain matin et...

Finies les quatre semaines de congés !

C'est la fin de la notion de l'avantage acquis si précieuse pourtant en période de recul ouvrier.

ON NE VEND PAS LE DROIT DE GREVE POUR UN PLAT DE LENTILLES. — Nos militants sont suffisamment avertis.

Partout ils s'opposeront et dénonceront la politique des accords d'entreprises.

On n'a pas le droit de vendre le droit de grève ! Le recours à la grève demeure la seule arme véritablement efficace.

La classe ouvrière en a clairement conscience quelles que soient les vicissitudes de la période actuelle.

Tôt ou tard elle demandera des comptes à ceux qui, en échange de quelques avantages qui apparaîtront rapidement bien minces, accepteraient de remettre en cause un droit arraché avec le sang de ses martyrs.

Nos militants exigeront que les 4 semaines de

congés soient le plus rapidement possible inscrites dans leurs conventions collectives.

Il n'accepteront pas pour autant de se faire les fossoyeurs des libertés ouvrières en se faisant les complices conscients et inconscients de la bourgeoisie et de son Etat.

Alexandre HEBERT.

L'accord Renault a fait et fera encore couler beaucoup d'encre. Pour une information plus complète encore, nous donnons ici un extrait d'un article de l'hebdomadaire patronal « L'Usine Nouvelle », qui lui, aussi, fait allusion à une « diplomatie secrète ». (17 janvier).

La signature par tous les syndicats — C.G.T. comprise — de l'accord Renault n'a été obtenue qu'après de longues et difficiles discussions. C'est que le texte est assorti de la part de la direction de conditions qui, sur demande syndicale, n'ont pas encore été rendues publiques.

En effet, la direction aurait fait accepter le principe d'une procédure de négociation, qui équivaldrait en fait à une renonciation partielle du droit de grève. Les syndicats auraient tout fait pour écarter cette condition limitant singulièrement leur marge d'action et de manœuvre au sein de l'entreprise, mais ils ont été pratiquement contraints d'en passer par là. En cas de refus, la direction aurait organisé un référendum direct auprès du personnel sur cette question de la quatrième semaine de congé.

Mais le Bulletin du syndicat « Force Ouvrière » des Usines Renault dément très fermement. Et il précise que :

La section syndicale « Force Ouvrière » Renault dément formellement l'information publiée dans

« L'Usine Nouvelle » du 17 janvier 1963 selon laquelle « le texte de l'accord est assorti de conditions qui, sur demande syndicale, n'ont pas encore été rendues publiques. »

Toujours d'après « L'Usine Nouvelle », la Direction aurait fait accepter le principe d'une procédure de négociation qui équivaldrait en fait à une renonciation partielle du droit de grève. Les syndicats auraient tout fait pour écarter cette condition limitant singulièrement leur marge d'action et de manœuvre au sein de l'entreprise, mais ils ont été pratiquement contraints d'en passer par là.

1° Les documents signés par les représentants de « Force Ouvrière » à l'issue des discussions en même temps que par les autres signataires, ont été publiés et rendus publics.

2° Aucune renonciation, même partielle, au droit de grève n'a été acceptée par les syndicats, ni même proposée par la Direction.

3° Un article figurant déjà dans l'accord depuis 1955 prévoit qu'en cas de conflit, seront épuisées toutes possibilités de solution avant le recours à la grève ou au lock-out. Il s'agit de l'article 38 reproduisant mot pour mot l'article 42 de l'accord précédent.

Ce faux grossier publié dans le journal du patronat, qui est cependant sans aucun doute bien informé sur la réalité des faits, se doit d'être dénoncé avec la plus grande vigueur car en même temps qu'il vise à jeter le discrédit sur les organisations syndicales auprès des travailleurs des Usines Renault, il encourage immédiatement les patrons à exiger en contrepartie d'une quatrième semaine de congé, des restrictions au droit de grève des ouvriers.

De pareils procédés s'appellent propagation de fausses nouvelles ou usages de faux, mais devraient normalement être sanctionnés par la loi.

LA PRATIQUE DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

MAGER, BOIRE ET DORMIR

Sous ce titre, nous trouvons dans le Bulletin du Syndicat F.O. du Bâtiment de la Région Parisienne, un article fort sympathique, véritable témoignage ouvrier en forme de plainte poétique. Nous tenons à le reproduire ici pour l'édification de tous. Il est signé Jean Marie.

...Dormir, manger et travailler encore, cela est devenu d'un rythme si habituel que nous n'y pensons même plus, que nous ne relevons même plus la tête pour regarder si cela est normal ou non... La vie coûte cher et ceux qui se battirent pour arracher une semaine de quarante heures ne semblent l'avoir fait que pour nous permettre de faire des « heures supplémentaires ».

Il faut boucler le mois, payer le crédit et l'échéance du loyer, et pour que ça « rende », ces heures supplémentaires, il faut s'acheter la télévision ou la voiture.

En douce, les tuyaux se refilent : chez untel, on fait des heures autant que l'on veut à 25 et 50 %. Chez tel autre, on peut bricoler le samedi et même le dimanche.

— Moi, ma situation m'oblige à faire des heures de nuit, il faut que le travail soit rendu, et dimanche, je ne serai pas à la maison.

La vie coûte cher, il faut avoir de l'argent. Certains vendent tout pour en avoir, d'autres le volent simplement. Où sont les coupables ?

Moi, j'ai voulu être honnête et j'ai tout vendu pour de l'argent sous forme d'heures supplémentaires.

Et j'ai commencé par vendre mon temps, mon temps libre à moi, celui pendant lequel je n'avais pas un patron sur le dos.

Et j'ai vendu mon sommeil, un bon sommeil

d'homme éreinté. Et là, je me suis fait avoir, car en m'achetant mon sommeil, on m'a volé une bonne partie de ma santé.

Enfin, j'ai commencé à vendre des « bricoles » : mes heures de lecture ou de musique, mes rencontres avec les collègues du syndicat. J'ai bazaré à vil prix mes balades en ville ou à la campagne, mes heures de rien, où j'allais simplement écouter le vent dans les pins.

Mais cela ne suffisait pas, l'argent manquait encore trop et, pour acheter toujours des heures supplémentaires, j'ai lâché les gros morceaux.

Alors, j'ai vendu mes soirées, mes samedis et mes dimanches avec ma femme et mes gosses.

J'ai vendu ma dignité d'époux, mes responsabilités de père. J'ai vendu l'harmonie de notre couple et l'éducation de mes gosses.

D'ailleurs, ma femme et mes enfants ont appris à se passer de moi ; je ne compte plus. Ce n'est plus moi le père, le mari, qui rentre, c'est un paquet de billets de mille...

J'ai tout vendu...

Je suis devenu le confort moderne de ma famille. Je suis devenu « la bête de somme » de mon patron. C'est vrai qu'il me regarde comme un paysan regarde ses bœufs.

Alors, je comprends maintenant pourquoi mon foyer est désuni, pourquoi mon fils aîné est devenu « blouson noir », pourquoi je suis moi-même vide, abruti et sans énergie.

Toi, qui me lis, qui achètes du pain et le bien-être matériel à coups d'heures supplémentaires, je t'en prie, ne vends pas tout ce qui fait de toi un homme. L'homme ne vit pas seulement de pain... Et, autour de toi, avec l'organisation « Force Ouvrière », lutte contre cette prostitution que sont les heures supplémentaires.

Notes d'Economie et de Politique

LA GRENOUILLE VEUT SE FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BŒUF

*Une Grenouille vit un Bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur,
Disant : « Regardez bien, ma sœur ;
Es-ce assez ? dites-moi, n'y suis-je point encore ?
— Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout.
— M'y voilà ?
— Vous n'en approchez point. » La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.*

J. DE LA FONTAINE.

Je ne vois pas de meilleur commentaire que cette fable pour le dernier acte démentiel du mégalomane que vous savez ; c'est le plus grave de ceux qu'il a jusqu'ici commis, en vertu de la règle générale qui veut que les détenteurs du pouvoir absolu voient leur folie s'accroître au fur et à mesure que leur pouvoir se prolonge.

POURQUOI AU MAGHREB, CES REPUBLIQUES TOTALITAIRES ET CETTE MONARCHIE LIBERALE ?

Tunisie, Algérie, Maroc, trois Etats qui font partie d'un même ensemble géographique, le Maghreb ; deux d'entre eux sont des républiques et le troisième est une monarchie, voire même une monarchie absolue, puisque depuis près de dix ans qu'il est indépendant, le Maroc ne possède pas encore de constitution : le sultan y détient, seul, toute l'autorité.

Or, nous assistons à ce spectacle curieux : tandis que le régime de l'Etat monarchique est libéral, celui des deux républiques est totalitaire ou cherche à le devenir.

En effet, il n'existe aujourd'hui, en Tunisie sinon dans les textes, au moins dans les faits, ni liberté de presse, ni liberté de réunion et d'association, ni liberté syndicale. Toutes les tentatives qui sont faites dans l'un de ces trois domaines ont été torpillées par le pouvoir. Il n'y est qu'un seul parti, le Néo-Destour ; aucun journal d'opposition ne paraît ; même l'hebdomadaire destourien de langue française, qui avait essayé, dans les premiers temps, d'insuffler un peu d'air frais dans la vie politique tunisienne, dut rapidement se saborder ; quant à l'héroïque organisation syndicale du temps de guerre, l'U.G.T.T., elle fut d'abord disloquée, puis mise au pas, dès qu'elle manifesta l'intention de ne pas être simplement un appendice du parti.

En Algérie, les choses ne sont pas aussi avancées, mais c'est néanmoins dans le même sens que se dirigent les actuels détenteurs du pouvoir. Pas de journaux autres que ceux agréés par l'Etat ; pas de partis autres que clandestins, en dehors du parti d'Etat ; quand à la liberté syndicale, le coup de force perpétré par les hommes de main du gouvernement au récent congrès de l'U.G.T.A. contre les délégués qui voulaient maintenir l'indépendance syndicale, montre à quel point le pouvoir est prêt à tout pour supprimer cette indépendance.

Or, que voyons-nous, tout au contraire, au Maroc ? Au Maroc soumis à l'autorité souveraine et absolue du sultan ?

La liberté de la presse y existe, non seulement en droit, mais en fait : il paraît des journaux d'opposition qui, naturellement, comme partout ailleurs, sont soumis aux tracasseries du pouvoir, mais qui existent tout de même. Les partis sont autorisés, et même il se trouve qu'aujourd'hui tous les partis organisés sont des partis d'opposition, depuis le parti de droite, bourgeois et clérical, de l'Istiqlal qui a récemment retiré ses ministres du gouvernement, jusqu'aux partis de gauche, bourgeois ou prolétariens ; quant aux organisations syndicales, la plus forte et la plus ancienne est, depuis des années, en lutte ouverte avec le pouvoir.

Comment expliquer ce paradoxe ?

Pour moi, je ne vois guère à cette situation qu'une raison possible, celle dont j'ai déjà fait état à plusieurs reprises pour tenter d'expliquer les remous qui se manifestent dans la vie politique de l'Algérie depuis l'indépendance.

En Tunisie, il n'y a pratiquement pas un seul Berbère ; la Tunisie est un Etat purement arabe, bien qu'elle ait un vieux fonds de civilisation occidentale qui s'est construit aux temps antiques, durant tout un millénaire, et qui est, non seulement plus ancien, mais beaucoup plus étendu que dans les autres parties du Maghreb, ce qui fait que la Tunisie est le moins « oriental » des trois Etats de l'Afrique du Nord ; mais, pas plus les traditions de l'empire romain que celles du Califat ne portent vers la liberté.

Au Maroc, par contre, la moitié de la population est berbère ; c'est donc la djemaâ qui, depuis des siècles et sans doute des millénaires, y demeure le véritable pouvoir, malgré les recouvrements dont elle a pu être l'objet tant de la part du Maghzen de Rabat que de l'administration française ; la djemaâ, cet équivalent de la « Commune » dont rêvaient les travailleurs parisiens de 71, et qui est l'institution la plus démocratique qui soit.

D'où ce double aspect du régime politique du Maroc : de la moitié arabe du peuple marocain il tire le pouvoir autocratique du chef de l'Etat, tandis que, grâce à la moitié berbère, il maintient la liberté de la presse, des partis et des organisations syndicales — cependant que par la présence à la tête de l'Etat d'un sultan qui, par son caractère religieux et par sa « légitimité » demeure au-dessus à la fois des Arabes et des Berbères, la coexistence des deux peuples dans un même Etat est en quelque sorte symbolisée et assurée.

Quant à l'Algérie, on sait ce qu'il en est : les Berbères n'y sont qu'une minorité, à peine le tiers de la population ; une partie d'entre eux est disséminée par petits groupes un peu partout. Ceux de l'Aurès et de la Kabylie forment seuls des groupements compacts et étendus. Aussi, leur influence, du moins jusqu'à présent, n'a pu se manifester d'une façon décisive dans la politique générale du pays ; certes, ceux d'entre eux qui se sont ralliés au pouvoir central, les Ferhat Abbas et les Boumendiel, y représentent-ils des tendances libérales ; même après son ralliement, Ferhat Abbas s'est prononcé publiquement contre le régime du parti unique ; cependant, le gros des

Kabyles ne s'est pas senti de force, tout au moins pas encore, à disputer aux Arabes la direction politique de l'Algérie et il se contente de veiller à ce qu'on ne vienne pas l'embêter chez lui.

C'est ainsi que sous la paille des mots, empruntés d'ailleurs à un vocabulaire étranger : République, Monarchie, Constitution, Autocratie — apparaissent dans les faits les constantes traditionnelles des vieux groupes humains, car tant que le mode de production et le genre de vie ne sont pas entièrement transformés, ces constantes demeurent.

Cependant, un fait nouveau et peut-être riche de promesses est apparu. Au Maroc, on voit s'ébaucher présentement, dans une commune opposition au pouvoir, l'alliance du pâtre berbère et de l'ouvrier du littoral pour la défense de la liberté, le pâtre par tradition, l'ouvrier parce qu'il sait, comme son devancier européen, qu'il lui faut la liberté à la fois pour se défendre et pour se développer. Cette conjonction dans un même amour de la liberté, des restants d'un très lointain passé et d'un produit de la civilisation nouvelle est peut-être un signe précurseur de grandes choses.

RUSSIE, CHINE, YUGOSLAVIE

SAINT-SIMON, FOURIER, LOUIS BLANC.

Un fait qui me semble digne d'être noté, bien qu'on en parle rarement, est que les trois pays qui ont fait par eux-mêmes leur révolution « communiste » au cours de ce siècle, c'est-à-dire la Russie, la Yougoslavie et la Chine, ont, après quelques tâtonnements, et bien que se réclamant d'une même doctrine, adopté finalement trois régimes sociaux différents.

La Russie a adopté dès le début, et s'y est tenue rigoureusement depuis lors, le régime du socialisme d'Etat, ou, pour employer l'expression usitée par Lénine, le régime du « capitalisme d'Etat »; par contre, après de courtes expériences du capitalisme d'Etat, la Yougoslavie a adopté le régime des « conseils ouvriers », et la Chine celui des « communes ».

Or, il est remarquable que chacun de ces trois régimes correspond à un type de société préconisée par un des grands penseurs socialistes du siècle dernier.

Saint-Simon, le premier en date des socialistes, ne voyait point d'autre alternative au capitalisme individuel, tel qu'il venait de sortir de la révolution industrielle britannique et de la révolution politique française, que la remise entre les mains de l'Etat des moyens de production possédés par les industriels privés, l'Etat se substituant à ceux-ci qui pour assurer la marche des entreprises et en répartir le produit entre les différents membres de la société, une société qui devait être pour Saint-Simon et pour ses disciples une société fortement hiérarchisée où chacun recevrait selon ses « capacités ».

C'est là un régime de capitalisme d'Etat : rien n'est changé pour le travailleur si ce n'est que son patron, au lieu d'être un individu ou une société, est désormais d'Etat, et que la plus-value ne va plus au propriétaire ou à des actionnaires, mais est répartie entre les hiérarques, ceux qui ont des « capacités ».

C'est le régime russe.

Pour Fourier, et aussi pour l'Anglais Owen, la société nouvelle doit être tout autre. Selon eux l'ensemble de la population doit être réparti en « phalanstères » (d'après la terminologie de Fourier), c'est-à-dire en des communautés de production et de vie, comprenant chacune un territoire et un nombre de membres suffisant pour

pouvoir assurer par elle-même à peu près tous les besoins de ses membres tant en produits industriels qu'agricoles, et au sein de laquelle tous les membres vivent en commun.

Nous savons trop peu de choses sur les communes chinoises pour pouvoir pousser le parallèle plus loin, et essayer de déterminer en quoi, à part la similitude de leur forme générale, phalanstères fouriéristes et communes chinoises se ressemblent et en quoi ils diffèrent.

Notons seulement qu'il existe un autre point de ressemblance très important entre le communisme chinois et le fouriérisme, c'est l'accent mis par l'un et par l'autre sur la nécessité du travail manuel pour tous, nécessité sur laquelle a insisté plus encore peut-être que Fourier, son disciple Considérant. C'est en vertu de ce principe que tous les Chinois qui ont comme activité habituelle une activité intellectuelle et non manuelle, y compris les plus hauts fonctionnaires, les ministres et je crois même aussi, le président de la République, doivent obligatoirement aller travailler de leurs mains aux champs ou en usine durant un certain nombre de semaines chaque année.

Quant à la Yougoslavie, les choses ici sont beaucoup plus claires.

Le régime de production qui y a été institué en 1950 est exactement ce qui s'appelait dans les débuts de la seconde moitié du siècle dernier, le collectivisme, doctrine dont l'exposé fut surtout fait par Louis Blanc et qui était celle de la plupart des militants ouvriers de l'époque, notamment de ceux de la section parisienne de l'Internationale.

En effet, si, en Yougoslavie, les entreprises appartiennent, il est vrai, à une institution d'Etat, la commune du territoire sur lequel l'entreprise a son siège, elle, est gérée non par l'Etat, ni par des fonctionnaires d'Etat, ni par la commune, mais par la collectivité des travailleurs de l'entreprise elle-même; celle-ci organise son travail comme elle l'entend, elle achète et vend aux autres collectivités en toute liberté, tout comme nos entreprises capitalistes, et elle répartit entre ses membres les bénéfices qui ont été faits, tout comme les répartissent entre leurs membres dans nos sociétés bourgeoises les coopératives de production. A la différence des « communes » chinoises, le « collectif » yougoslave n'est pas une communauté de vie, mais simplement une communauté de travail.

De ces trois expériences d'organisation nouvelle de la société, on peut dire que la chinoise est la plus communiste, au sens vrai du mot : c'est une fusion des individus au sein de la communauté; la yougoslave est la plus ouvrière : l'ouvrier y est le maître de sa production; et la russe est la plus bourgeoise, car qui dit hiérarchie dit bourgeoisie. C'est pourquoi, soit dit en passant, le saint-simonisme n'a jamais recruté ses adeptes que dans les milieux bourgeois, particulièrement les milieux d'ingénieurs, tandis que fouriéristes et collectivistes se partagèrent la clientèle ouvrière.

S'il arrive que ces lignes tombent sous les yeux d'un militant ou d'un fonctionnaire d'un des trois pays dont je viens de parler, et, plus encore, s'il s'agit d'un « théoricien » du « parti », il lèvera les bras au ciel, clamant que son pays ne doit absolument rien aux socialistes « utopiques », que lui et son parti n'ont qu'une doctrine, le « marxisme », et que l'organisation sociale qu'ils ont instituée est simplement celle préconisée par Marx.

Malheureusement, cette prétention passablement ridicule pour quiconque ne jure point par Marx, mais connaît tant soit peu Marx se heurte à

un obstacle majeur, à savoir que Marx, non seulement n'a jamais défini, même dans ses grandes lignes, comment devrait être organisée la société communiste, mais s'y est toujours refusé catégoriquement, allant jusqu'à faire traiter d'« utopistes » par son ami Engels ceux de ses contemporains qui tentaient de le faire, et les traitait lui-même de « réactionnaires » : « quiconque fait des plans pour l'avenir, disait-il, est un réactionnaire ».

Cette position de Marx était tout à fait acceptable de son temps, en un temps où la société bourgeoise n'était pas encore renversée et où donc ce qui urgeait était de rassembler en un bloc compact toutes les forces socialistes afin de pouvoir mener avec elles « une lutte systématique (c'est encore Marx qui parle) contre les institutions et les opinions traditionnelles », beaucoup plutôt que de les faire se disputer sur ce qui devait remplacer ces institutions traditionnelles.

Mais un demi-siècle plus tard, il n'en était plus de même. Au jour de la Révolution, en 1917 en Russie, en 45 en Yougoslavie, en 48 en Chine, ceux qui tenaient alors la queue de la poêle, ceux qui se trouvaient devant la tâche d'assurer la continuation de la production et de la vie sociale hors des vieilles structures, durent bien faire des plans de sociétés nouvelles, non pas des plans « pour l'avenir », mais pour le présent ; imaginer et créer du jour au lendemain de nouvelles formes de production et d'échange si l'on voulait que la société continue à vivre !

Et comme il leur était impossible, et pour cause, de trouver quoi que ce soit chez Marx à ce sujet, il leur fallut puiser tout simplement dans le vieux fond des « utopies ».

Entendons-nous ! Je ne veux pas dire que Lénine se soit inspiré directement de Saint-Simon, dont il n'avait sans doute jamais lu les œuvres, ni même que Mao Tsé-tung, qui, cependant, a beaucoup pioché, paraît-il, dans sa jeunesse, toute la littérature socialiste, ait voulu consciemment faire œuvre de fouriériste, et moins encore, que Tito, qui ignorait peut-être jusqu'au nom de Louis Blanc, lui ait emprunté l'idée des « collectivités » ouvrières.

Mais ce qui est, c'est que les œuvres de tous ces penseurs de la première moitié du XIX^e siècle, fournirent les fonds d'idées commun pour ce qui devait prendre bientôt le nom de « socialisme », et que c'est tout naturellement dans ce fonds commun que les premiers fossoyeurs de la bourgeoisie eurent à puiser lorsqu'il leur fallut construire une société socialiste, chacun y empruntant ce qui lui semblait le mieux correspondre à ses idées ou à la situation.

Il resterait à déterminer pourquoi c'est la Chine qui s'est décidée en fin de compte pour le type d'organisation le plus communiste, pourquoi c'est la Yougoslavie qui a adopté le type le plus ouvrier, et pourquoi la Russie reste seule fidèle à la techno-théocratie de Saint-Simon, mais c'est là une question à laquelle je ne saurais même point être tenté de donner une réponse : elle ne pourra être résolue, je pense, que d'ici un bon nombre d'années !

OU EN EST-ON QUANT AUX BOMBES ?

J'avais indiqué le mois dernier, à propos des fusées intercontinentales, qu'on n'avait évidemment pas intérêt à accroître le nombre des armes nucléaires au-delà de celui qui était nécessaire pour la destruction totale du territoire ennemi, même si l'adversaire en avait beaucoup plus que soi-même.

Ce nombre n'est certainement pas encore atteint ni par l'Amérique, ni par la Russie, en ce qui concerne les fusées ; par contre, il semble bien qu'il le soit, ou bien près de l'être en ce qui concerne les bombes.

On a, en effet, publié à la fin du mois dernier, et pour la première fois, à ma connaissance, le nombre de bombes nucléaires (bombes A plus bombes H) possédées par les deux Grands. La source de ces renseignements n'a pas été divulguée, mais il faut sans doute la chercher du côté du Pentagone.

Donc, d'après ces indications, les Etats-Unis disposeraient actuellement de 50.000 bombes, et la Russie de la moitié de ce nombre, à peu près.

Eh bien ! il me semble que 25.000 bombes russes sont largement suffisantes pour anéantir les pays de l'O.T.A.N.

Pour avoir quelque idée de ce que représentent 25.000 bombes, songeons que si elles étaient réparties uniformément sur les quelque 9 millions de kilomètres carrés que représentent le territoire des Etats-Unis (moins l'Alaska) plus celui des puissances européennes de l'O.T.A.N., chaque bombe n'aurait à détruire que ce qui se trouverait dans un carré de moins de 20 kilomètres de côté, pour que ces pays, sur toute leur étendue soient anéantis ; or, un rayon de destruction de 10 kilomètres n'excède probablement pas les capacités des bombes moyennes d'aujourd'hui.

Et, comme d'autre part, il y a de grandes parties du territoire américain qui sont désertiques ou presque, qu'il n'y a donc aucun intérêt à les couvrir de bombes, il semble bien que les 25.000 bombes qui constituent dès maintenant l'arsenal russe sont largement suffisantes, et qu'il n'y a guère d'intérêt pour la Russie à en avoir davantage quoique l'Amérique en ait le double.

Par contre, c'est un impératif pour la Russie d'avoir des bombes de plus en plus puissantes. Rappelons, en effet, que la nouvelle fusée américaine, le « Minuteman », chez laquelle la source d'oxygène est solide et non plus liquide, va être disposée dans des abris souterrains d'où elle n'émergera qu'au moment du tir. Or, pour détruire un souterrain même peu profond, il faut disposer de bombes d'une puissance considérable, car, en règle générale, la bombe ne tombera qu'à une certaine distance de l'abri ; or, si, à l'air libre, la capacité de destruction de bombes atomiques de faible puissance s'étend sur des kilomètres, il n'en est plus de même quand il s'agit de détruire quelque chose d'enterré, étant donné l'énorme capacité d'amortissement que possède le sol. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les Russes aient déjà fait exploser une bombe dont la puissance fut estimée à 50 mégatonnes et qu'ils se targuent d'en posséder qui ont une puissance de 100 mégatonnes — alors que les Américains peuvent, pour le moment, se contenter de bombes de quelques mégatonnes seulement, les Russes n'ayant encore, semble-t-il, que des fusées à oxygène liquide qui nécessitent des installations de dimensions telles qu'on ne peut songer à les enterrer.

Rappelons, pour finir, que toutes les prévisions que l'on peut faire sur l'évolution de l'armement des deux adversaires et par suite sur celle de leurs forces respectives, ne valent qu'à la condition que ne soient pas découverts de nouveaux moyens révolutionnaires d'attaque et de défense, qui changeraient entièrement les données du problème.

Pendant que j'y suis, je signale que deux er-

reurs se sont glissées dans ma note du mois dernier sur « les limites de la guerre nucléaire ».

L'une est de mon fait. J'ai dit qu'à deux reprises, les Américains étaient parvenus à diriger des fusées « Niké-Zeus » sur des fusées intercontinentales lancées à plusieurs milliers de kilomètres de distance et à les faire exploser suffisamment près de ces dernières pour détruire les bombes qu'elles auraient pu porter. Or, ce n'est pas deux fois, mais trois fois que les techniciens américains ont réussi cet exploit.

L'autre erreur ne m'est pas imputable. J'avais écrit que les fusées « Minuteman » étaient à comburant solide ; pour la seconde fois, les typos ont éprouvé le besoin de remplacer le mot comburant par celui de carburant ; or, un car-

burant, c'est-à-dire un mélange de carbures d'hydrogène est un corps combustible que le comburant (générateur d'oxygène) est chargé de faire brûler. Les deux termes sont donc à peu près l'inverse l'un de l'autre.

Qu'on m'excuse de cette rectification qui semble témoigner d'un purisme exagéré, mais je crois que dans le domaine technique ou scientifique, il importe d'employer des termes exacts si l'on ne veut pas plonger le lecteur dans la perplexité ou... l'erreur.

Cependant, nos camarades typos auront satisfaction. Puisqu'ils n'aiment pas le mot de comburant — et ils ont peut-être raison — je m'efforcerai de ne plus l'employer.

R. LOUZON.

CAPITALISME... ANTI-AMÉRICAIN

Voulez-vous connaître la recette pour obtenir un brevet de révolutionnaire authentique ? On ne vous demandera pas de subir des épreuves prouvant votre vigilance dans la défense des conquêtes ouvrières, ou vos possibilités d'action pour le renforcement et le développement de ces conquêtes. On ne vous demandera même pas d'exposer un programme révolutionnaire cohérent. Il vous suffira de placer sur le ton de l'incantation ou avec des gestes d'exorcisme le terme « impérialisme américain » ou... mieux « néo-colonialisme américain ».

On ne définit pas le Mal ou le Malin. On crie le « Vade-Retro Satanas ! » Satan, c'était le trotskysme pour les bureaucrates staliniens, le Juif pour les robots hitlériens. C'est le Yankee pour la cohue où se mêlent gaullistes, communistes, intellectuels progressistes, marxistes, anarchistes... fascistes de l'O.A.S... même racistes du Sud des Etats-Unis.

C'est ainsi que le phénomène d'exportation des capitaux américains... que nous avons déjà signalé depuis longtemps, soulève en France, réprobation, colère et inquiétude.

LES DOLLARS PROVIDENTIELS

Notons ici que les investissements américains en Europe et surtout en France ont, en aggravant le déficit de la balance des comptes aux Etats-Unis — ce qui menace la primauté du dollar — contribué à améliorer la balance des comptes en France. Aux Etats-Unis depuis 1958, les sorties de dollars, pour les opérations courantes excèdent de plus de 13 milliards les entrées — cependant que parallèlement, pendant la même période, les exportations de capitaux privés, placés en Europe à court et à long terme atteignent 13 milliards de dollars environ (en 1960 et 1961, 4 milliards par an dont plus de la moitié représentaient des transferts de ressources à long terme).

Or, investissements directs, achats de valeurs mobilières et crédits bancaires ont contribué à accroître les excédents de paiements en France plus particulièrement. Donc, l'un des succès les plus indiscutables et les plus pompeusement exploités de la Cinquième République est imputable autant aux dollars américains qu'au génie de Mongénéral.

Impérialisme... néo-colonialisme ? C'est essentiellement une exportation de capitaux déterminant et renforçant l'intervention politique de l'Etat. Or, ici c'est exactement le contraire qui est vrai. Il y a bien exportation de capitaux, mais contre la politique de l'Etat. Le gouvernement des Etats-Unis voudrait limiter des sorties qui aggravent le déficit

des comptes — et indirectement le lourd déficit budgétaire — et appeler les capitaux excédentaires européens en Amérique.

Pour que l'industrie américaine retrouve son rythme d'expansion d'après-guerre, il faut utiliser les capacités de production inemployées (ce qui allégerait le poids du chômage endémique). Mais cela dépend d'une circulation assez abondante de capitaux, afin que les intérêts des investissements ne constituent pas une charge trop lourde pour les industriels. Une fois de plus le débiteur, représentant le capital en formation, donc le progrès économique, s'oppose au créancier, représentant le capital accumulé, donc la stabilité et la réaction.

Les taux d'intérêts sont plus élevés en Europe qu'en Amérique. Les coûts de production — c'est-à-dire essentiellement les charges salariales — sont plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe.

Enfin — et cette observation stupéfiera pas mal de démocrates et de socialistes français — le capital est relativement plus imposé aux Etats-Unis qu'en France. Le *Business week* — dont le nom précise suffisamment la clientèle — publiait le 25.8.1962 sous le titre : *Comparaison des charges fiscales aux Etats-Unis, en Europe occidentale et dans quelques autres pays*, une étude certainement destinée à renseigner les capitalistes européens par une information vraisemblablement exacte. Or, il résulte d'un tableau schématique que l'origine des recouvrements fiscaux — selon les sources de 1958, mais les pourcentages ne sont guère modifiés en 1963 — s'établit ainsi :

Impôts directs sur les personnes physiques : Moyenne européenne : 30 % contre 41 % aux Etats-Unis (la Sécurité Sociale comptant pour 7 % en Europe contre 6 % aux Etats-Unis).

Impôts directs sur les sociétés : 23 % en Europe contre 24 % aux Etats-Unis (la Sécurité Sociale comptant pour 11 % en Europe contre 8 % aux Etats-Unis).

Impôts indirects (c'est-à-dire les plus antidémocratiques, ceux qui frappent indistinctement toute la population) : 47 % en Europe contre 35 % aux Etats-Unis.

Si l'on isole les pourcentages français on obtient 17 % pour l'impôt sur les personnes (dont 6 % pour la Sécurité Sociale), 30 % pour l'impôt sur les sociétés (dont 23 % pour la Sécurité Sociale). Pour les impôts indirects : 53 %.

Des commentaires de l'organe financier appellent l'attention. En Europe et surtout en France : les lourdes charges de sécurité sociale et d'impôts indirects sont déductibles en tant que coûts de production, ce qui a pour effet de réduire le revenu frappé de l'impôt sur les bénéficiaires. D'autre part

il existe des déductions pour amortissements et surtout des réserves spéciales en franchise pour éventualité telle que la hausse des cours des matières premières. On trouve en France jusqu'à six ou sept catégories de réserves spéciales. Il s'agit pour favoriser l'autofinancement de déduire des bénéfices les capitaux réservés à l'amortissement. *Ces provisions atteignant 9% du produit national brut en France, se limitent à 4% aux Etats-Unis.* (Les taux d'amortissement en France sont liés aux ventes selon les produits. *Ils atteignent 20% pour les ventes de minerais de fer.* En 1959 les quatre grands producteurs d'acier français ont déduit au titre de l'amortissement plus de 112 millions de dollars et réduit le revenu net déclaré à 6 millions et demi de dollars.) Et nous ne parlons pas des « échappatoires » que le *Business week* indique... et en particulier les indemnités occultes versées aux cadres, déductibles pour la société et non imposables pour les bénéficiaires. La France semble particulièrement fertile en « revenus de dessous de table ».

Notez encore, vous qui répétez que l'Amérique yankee est terre bénie de la libre entreprise, du capitalisme, des milliardaires omnipotents que : *« les Américains riches sont beaucoup plus mal traités que leurs homologues européens, non seulement du fait que le taux plafond américain de 91% est le plus élevé du monde, mais aussi pour cette raison que les riches européens disposent de beaucoup plus d'échappatoires... »*

CAPITALISME DES MONOPOLES

Cependant, des gens avertis attribuent les pointes carolingiennes contre les Anglo-Saxons, non aux négociations sur le Marché commun, qui pouvaient aboutir assez facilement à des accords économiques, mais à la tendance du capitalisme français « monopolistique » (selon l'expression de Henri Féraud) contraire à l'importation de capitaux américains.

Il suffit pour le comprendre de reprendre les trois causes du phénomène.

Il y a d'abord la fuite des capitaux américains devant l'impôt. Cela intéresse les capitalistes français, dans la mesure où les besoins financiers de l'Etat pourraient inciter un ministre des Finances, en décelant les causes de cette évasion, à chercher dans le système américain, des exemples... de restriction ou d'abolition des privilèges. A vrai dire, le risque reste fort limité.

La comparaison entre les prix de production, c'est-à-dire principalement les charges salariales, ne serait dangereuse que si les syndicats européens en tiraient une volonté d'alignement des salaires des deux côtés de l'Atlantique. Risque également — hélas ! — très limité. Cependant, en ces temps de plein emploi ou lors d'une crise... l'écart entre les salaires est si grand qu'une entreprise américaine — disposant de puissants moyens financiers — pourrait s'inspirer du précédent créé par Ford à Detroit, et attirer la main-d'œuvre qualifiée par des majorations de salaires qui pourraient s'élever au-dessus des moyennes françaises, tout en restant fort au-dessous des moyennes américaines.

Mais le véritable motif de cette opposition aux capitaux américains exportés réside dans cette question du taux d'intérêt. Assuré de profits garantis, le capitalisme monopoliste détermine une sorte de malthusianisme économique — c'est-à-dire qu'il veut ralentir l'expansion industrielle et paralyser la création de nouvelles entreprises. Si discutable qu'elle soit, la loi de l'offre et de la demande s'applique peut-être ici (et il suffit

qu'on le croit, pour que l'hypothèse devienne efficace). L'afflux de capitaux augmente l'offre, cependant que la demande croît plus lentement ou tout au moins avec un temps de retard. D'où tendance à la baisse du « prix de l'argent », à l'avalissement du crédit, à la diminution du taux d'intérêt... Il faut donc limiter cet afflux.

CONDITIONS FAVORABLES POUR LA LUTTE OUVRIERE

Quelle sera notre conclusion ? Sommes-nous déçus par les contradictions internes de notre... américanisme ? Faut-il favoriser les capitalistes américains, exportateurs de capitaux ? Faut-il soutenir le gouvernement des Etats-Unis qui souhaite les retenir ?

Les intérêts de l'administration Kennedy et des businessmen ne nous touchent guère.

Nous pensons exclusivement aux chômeurs américains, aux travailleurs des deux côtés de l'Atlantique, laissant aux démocrates le soin de tirer quelques déductions de la comparaison entre les systèmes fiscaux.

Or, il est évident que la libre circulation des capitaux... au-dessus de l'Atlantique favorise la lutte ouvrière, parce qu'elle s'oppose aux forces conservatrices et réactionnaires, parce qu'elle stimule le progrès technique et l'expansion industrielle, parce qu'elle pourrait provoquer l'organisation de la solidarité ouvrière inter-atlantique, aussi parce qu'elle entretient les contradictions internes du système capitaliste et par là même contrarie tout impérialisme.

En face il y a le renforcement de l'étatisme qui, quelle que soit sa couleur, demeure pour nous le plus redoutable ennemi de la liberté et du bien-être ouvriers.

R. H.

Parmi nos

LETTRES

Réponse à Louzon

De J. FONTAINE, du Rhône :

1. SUR LA QUESTION DES BASES. *Oui, au point de vue balistique et stratégique, les bases américaines en Turquie ont, ou ont eu, la même signification que les bases russes à Cuba ; mais les fusées américaines sont au service du monde relativement encore libre, tandis que les fusées russes sont au service d'une des plus effroyables tyrannies que le monde ait jamais subies : ce que Louzon sait aussi bien que moi. Les Finlandais, les Polonais, les Allemands de l'Est, les Tchécoslovaques, les Bulgares, etc., s'ils pouvaient parler, seraient certainement de mon avis.*

2. SUR PORTO-RICO *Le fait de ne pas parler de certaines choses ne prouve pas qu'on les ignore. Depuis que l'île de Porto-Rico a été réellement annexée, c'est-à-dire intégrée, il y a quelques années, en devenant un Etat de plus dans les U.S.A., des milliers de Portoricains se sont installés un peu partout sur le sol américain où ils jouissent des mêmes conditions de vie que leurs concitoyens américains. A New-York, où les Américains sont le moins américains possible, j'ai lu à l'époque sur un journal de cette ville : « France-Amérique » que leur arrivée avait été considérée comme intempesive et causait des soucis aux autorités au sujet de l'emploi et du logement, probablement comme chez nous pour les Nord-Africains. Alors !...*

Un monstre sacré, la hiérarchie

C'est en relisant « Les finances, terre inconnue », le livre d'Edmond Giscard-d'Estaing, le père de l'actuel jeune ministre de notre économie — dans cette familles ils sont tous économistes ou financiers de père en fils — que j'ai eu l'idée d'intituler mon étude : « Un monstre sacré : la hiérarchie ». Pour les Giscard-d'Estaing les monstres sacrés sont : la Sécurité sociale, les grands établissements financiers gérés par l'Etat comme la Caisse des Dépôts et Consignations, et aussi les grands services publics ou protégés issus des nationalisations : E.D.F., G.D.F., S.N.C.F., etc. condamnés aussi sous le vocable de grandes hérésies. Mais ces mêmes grands princes de la finance couvrent d'un lourd et volontaire silence les monstres plus ou moins sacrés qui vivent et s'épanouissent dans les secteurs privés aux dépens de l'activité normale et honnête de l'économie.

Examinons de près l'un de ces monstres, universellement et peut-être, hélas ! éternellement sacré : la hiérarchie.

Tout d'abord quelques principes. Toutes les choses qui servent à la vie de l'homme et dont la création ou l'appropriation demandent un certain travail, est, selon le langage courant, une valeur. Cette valeur n'est pas fixe. Elle varie en raison de beaucoup de circonstances. Jusqu'à maintenant, malgré tous leurs efforts, les hommes ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, ni pour savoir si elle est mesurable, ni sur les moyens de la mesurer. Chacun a tendance à exagérer ou à maintenir la valeur des choses qu'il possède. Sur le terrain de l'échange, le résultat est une lutte, qui pose une question de force, entre vendeurs et acheteurs, entre producteurs et consommateurs.

Mais si, en pratique et dans l'immédiat, les hommes éprouvent de grandes difficultés pour chiffrer la valeur exacte des choses à l'échange, les économistes dignes de ce nom ont déjà, depuis longtemps reconnu que le fonctionnement de l'économie est soumis à des lois, des déterminismes, selon l'expression de M. Fourastié, qui ont joué de tout temps et jouent encore dans tous les régimes, en obligeant ceux-ci à en subir toutes les conséquences, causes des difficultés.

Ces mêmes économistes sont, en même temps, tous d'accord pour affirmer qu'en fin de compte ce qui détermine la valeur des produits, c'est le temps de travail nécessaire à leur fabrication du moment, car il va de soi que ce temps de travail variant avec les progrès de la technique, c'est-à-dire la facilité de production, doit être considéré comme un minimum. Autrement dit la valeur est fonction de la vitesse de production. Le temps de travail serait donc la mesure de la valeur et pratiquement la base de l'évolution du mouvement des prix. Mais voilà : cette affirmation pose une question où l'on n'est guère d'accord et qui a soulevé bien des controverses : quel est le sens du mot travail ? Je donne ici l'opinion de notre camarade R. Louzon exprimée dans son livre « L'Economie capitaliste », pages 18 et 19 :

« Travail doit être pris avec le sens précis qu'il comporte dans les sciences mécaniques et physiques. Il y a lieu de remarquer que ce qui doit être considéré, ce n'est pas le travail absorbé par l'objet durant sa fabrication, mais le travail dépensé par l'organisme humain, celui-ci étant mesuré par l'ensemble des phénomènes physiques et chimiques qui se produisent dans l'organisme pendant le temps qu'il est occupé à la fabrication de l'objet... En l'état actuel de nos connaissances, ce travail de l'organisme humain n'est pas mesurable avec précision. Mais d'une part, nous savons que, toutes choses égales d'ailleurs, il est proportionnel au temps... et d'autre part nous savons que devant le travail considérable qu'exige le fonctionnement de l'organisme humain à vide (quand l'homme est au repos) les différences dans l'augmentation de travail occasionnée par l'exercice de telle ou telle profession peuvent être considérées comme à peu près négligeables. Il en résulte que le travail d'un homme est approximativement mesuré par la durée durant laquelle ce travail a lieu, quelle que

soit la nature de celui-ci. L'heure de travail est la mesure du travail. »

Nous sommes maintenant plus à l'aise pour parler des salaires et discuter sur leurs formes actuelles hiérarchisées à l'infini, car la thèse de Louzon, à ma connaissance, n'a jamais été réfutée.

Tout d'abord, qu'est-ce que le salaire ? Une seule réponse est valable : c'est le prix du travail. Il faut condamner la thèse d'origine chrétienne qui a abouti à transformer le salaire professionnel direct en salaire social ayant pour base non plus la valeur travail, mais les besoins individuels et sociaux du salarié en tant que consommateur. Ce qui ne signifie pas, bien au contraire, que le salaire n'ait aucun rapport avec les besoins du salarié : on travaille pour vivre, on ne vit pas pour travailler. Néanmoins, il faut nettement séparer le salaire, prix du travail, de ce qu'on appelle à tort le salaire social, c'est-à-dire tout ce qui a du rapport avec la Sécurité sociale (maladies, accidents, secours familiaux, chômage, etc.). Les prix sont les prix et sur le marché l'élément charité, bienfaisance ne joue pas. On voit mal un marchand vendre plus ou moins cher parce qu'il touche ou ne touche pas une allocation familiale ou toute autre forme de subvention ou de secours. Quand cela se produit pour certaines marchandises dont le prix est taxé, on peut parler d'aberration, d'hérésie économique.

Le salaire était le prix du travail, ou si l'on préfère le prix d'un travail, il doit être proportionnel au temps de travail. La formule, à travail égal salaire égal, est parfaitement justifiée dans la durée comme dans la nature du travail. Biologiquement parlant, il n'y a pas de différences entre les heures de travail. Au point de vue désintoxication ou formation de la substance vivante, un manoeuvre est soumis aux mêmes exigences que le technicien le plus haut placé. Un travailleur de la base, tant léger qu'il soit, mange-t-il moins de pain, de viande, de légumes... que ses chefs ? Use-t-il moins de vêtements, de chaussures, lui faut-il un logement plus petit, moins confortable ? A-t-il besoin de moins d'air, de moins de lumière, de moins de repos, de loisirs, de distractions que ceux qui, lui dit-on, sont ses supérieurs ? Ceux qui sont choqués par le sens et les conséquences de cette évidence ne lui opposent aucun argument valable si ce n'est des préjugés millénaires relatifs aux hiérarchies antiques, seigneuriales, bourgeoises, religieuses... Il ne savent pas ce que c'est que l'égalité.

Et la qualité du travail, son intensité, la recherche scientifique, les efforts des savants, le zèle, l'application, le travail bien fait, la probité, la conscience professionnelle, qu'en faites-vous ? m'a-t-on dit. Cette objection procède d'une confusion et n'a rien à voir dans la question. Il est facile d'y répondre. Qui me soutiendra qu'il y a des travaux nobles et des travaux vils. Le temps est bien révolu où travailler pour gagner sa vie était une déchéance. Aujourd'hui c'est un honneur et une vertu. D'autre part, il est bien exact qu'il y a des travaux qui demandent plus de zèle, plus d'attention, qui présentent plus de danger que d'autres, mais cela existe aussi bien à la base qu'au sommet. Combien de marins, combien de capitaines, combien de mineurs, de compagnons, combien d'ingénieurs, de savants... ont péri sur les champs de bataille, cependant pacifiques de la recherche, de la production, du travail. Le tribut de sacrifices et de souffrances payé par les hommes ne connaît pas les indices hiérarchiques. La hiérarchie, telle qu'elle est conçue, telle qu'elle existe, n'est pas autre chose que la hiérarchie de l'argent qui légitime les privilèges attachés à certaines situations ou fonctions de direction et de commandement. C'est une des formes modernes parfaitement organisée, et malheureusement admise par presque tous, de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Faut-il conclure que la thèse que nous défendons n'est qu'une vue de l'esprit, une critique sans portée pratique comme en sont remplies tant de publications qui se disent d'avant-garde. Un militant

syndicaliste m'a dit un jour : « Alors tu veux qu'un laveur de vitres gagne autant qu'un ingénieur. » Ceux qui opposent des raisons de ce genre ne veulent pas ou plutôt ne peuvent pas comprendre le problème.

Soutenir en somme qu'un travailleur en vaut un autre ne signifie pas l'égalité absolue des salaires et des revenus obtenue par une planification qui ne pourrait être que celle de l'Etat. Bien loin de nous une telle pensée. Celui qui travaille plus longtemps qu'un autre doit être payé davantage. D'autre part, dans une économie libre, c'est-à-dire qui ne comporte pas le travail forcé, il arrive — ce qui n'est pas rare — que dans certaines branches de l'économie la main-d'œuvre fait défaut. Pour rétablir l'équilibre, c'est-à-dire attirer la main-d'œuvre, il est normal de la payer davantage. Un exemple : est-ce manquer de sens économique que d'affirmer que si l'on donnait 800 ou 1.000 francs mensuels au personnel enseignant qui débute, la crise du recrutement dans cette zone serait vite résorbée. Mais voilà le système planifié des indices hiérarchiques n'admet pas qu'un instituteur gagne plus que tel ou tel agent de la fonction publique classé dans une catégorie supérieure. Résultat : un enseignement donné au rabais par des moniteurs ou des maîtres insuffisamment préparés. On touche ici du doigt non seulement l'absurdité du préjugé hiérarchique mais les inconvénients de la rigidité des salaires et des prix fixés d'avance pour des années ce qui prive l'économie de sa mobilité et de sa faculté d'adaptation à des situations de crise.

Mais il y a plus grave. Le système de rémunération des travailleurs hiérarchisé à l'infini se montre dans la pratique si rigide, si momifié, que toute modification dans l'une de ses parties causée, par exemple, par la revendication d'une catégorie quelconque entraîne ipso facto la modification de l'ensemble. La conséquence, qui constitue l'injustice la plus scandaleuse du siècle, c'est l'impossibilité rendue absolue pour les petits et moyens salariés d'obtenir une amélioration réelle de leur niveau de vie en rapport avec les possibilités de production de l'économie moderne. Des millions de travailleurs sont condamnés au minimum vital pour permettre à la nouvelle bourgeoisie salariée et à l'ancienne bien entendu, de vivre dans le confort et dans le luxe. J'attends l'économiste distingué qui me prouvera le contraire.

Pire encore : si l'on veut bien observer la forme des revendications rendues nécessaires par l'insuffisance des salaires de base, on s'aperçoit que toutes les demandes d'augmentation de salaires ont pour base le pourcentage, ce qui ne déplaît pas aux pouvoirs publics qu'ils soient communistes ou capitalistes. J'ai sous les yeux plusieurs centaines de communiqués émanant de toutes les obédiences syndicales depuis plusieurs années, on compte sur les doigts ceux qui réclament une augmentation égale pour tous, ce qui serait conforme au bon sens et à l'équité. Le mal va donc s'aggravant à chaque augmentation. Les responsables connaissent cependant ce théorème de l'arithmétique de papa qui dit que lorsqu'on multiplie deux nombres par un troisième, leur différence est multipliée par ce nombre. L'augmentation au pourcentage a pour effet de creuser encore la différence entre petits et gros salaires. Tout ça explique très bien, par exemple, le cri du métal, signalé par « L'Express » : on me demande de faire grève pour donner 100.000 francs à mon directeur, et obtenir pour moi une augmentation. » Et aussi pourquoi les grèves réussissent si bien et ne donnent pas lieu à des manifestations graves parfois tragiques comme au temps dit de la belle époque où nous descendions dans la rue pour défendre nos libertés et des salaires nous permettant de vivre. Aujourd'hui, les mouvements revendicatifs concernant les salaires ont l'approbation tacite, sinon active, des cadres, des dirigeants des grands chefs ou commis de l'administration, de la justice, de l'armée, etc., même de la présidence, puisque grâce aux indices hiérarchiques, tout ce monde déjà bien servi empêche la plus grosse part des milliards nécessaires.

Pauvre populo, trompé, berné, exploité, quand ouvriras-tu les yeux ?

J. FONTAINE.

L'action ouvrière en Europe

LES SALAIRES ANGLAIS SONT EN RETARD

Alors que 815.000 chômeurs sont recensés, le patronat anglais organise une campagne pour augmenter la productivité, préconisant des comités paritaires sous le patronage du prince Philipp. Les syndicats britanniques ont un autre point de vue pour combattre le chômage ; ils ont lancé le mot d'ordre du « travaillez lentement » et, comme ils ont constaté que dans le domaine social ils se trouvaient en retard par rapport à leurs camarades du Marché commun, il est fort probable qu'ils s'orienteront vers la réduction du travail et l'augmentation du nombre de jours de congés payés. Les « à-côté du salaire » n'y représentent que 12 % à peine du coût de la main-d'œuvre, alors qu'ils atteignent 23-24 % dans les pays du Benelux, 31 % en Allemagne, 34 % en France et 43 % en Italie. Il est vrai que la sécurité sociale est financée par l'impôt, ce qui explique en partie ce retard. Les congés payés restent fixés à quinze jours seulement.

LES OUVRIERS ALLEMANDS, BELGES ET ITALIENS CONTINUENT LEUR ACTION

C'est l'Allemagne, avec ses huit millions de syndiqués (35 % des salariés) qui est en tête de la lutte pour la réduction du temps de travail et pour l'augmentation des salaires. Au cours des dernières années, la hausse annuelle des salaires a été de plus de 10 %. Des réductions d'horaire ont touché dix-neuf millions de salariés ; quatorze millions travaillent 45 heures (cinq journées de 9 heures) ; douze millions prévoient un maximum de 45 heures et 700.000 un maximum de 40 heures dans leurs contrats collectifs. Dans la métallurgie, la construction et les arts graphiques, l'accord signé prévoit une réduction progressive de 45 heures en 1960 à 40 heures en 1965 ; dans l'industrie chimique, la semaine de travail serait ramenée à 42 heures et demi au 1^{er} octobre 1963 ; dans l'industrie textile les 42 heures ont été appliquées à partir du 1^{er} janvier.

Les ouvriers belges passent aussi à l'offensive. Ils ont seulement 12 jours de congés payés plus une indemnité égale à une semaine de salaire qui serait doublée en 1963. Ils réclament des augmentations de salaires allant de 8 % (fabrications métalliques) à 16 % (verre à vitres).

Les ouvriers italiens continuent leur action et ils comptent combler le retard qu'ils avaient sur les camarades des autres pays du Marché commun en portant en 1965 à 50 % la hausse des salaires, par rapport à 1961. Ils ne bénéficient que de 12 jours de congés payés (en tout 17 jours fériés chômés et payés).

PLANIFICATION ET CRISE

Il y a près de 4 millions de chômeurs aux U.S.A. (16 % de la population ouvrière). Et dans ce pays qui se réclame encore du libéralisme, le président va prendre des mesures pour stimuler l'économie et remédier à ce qu'il appelle le « déficit d'expansion ». En fait, ça se ramène pour le moment à de larges dégrèvements qui accentueront un déficit budgétaire s'élevant déjà à une dizaine de milliards de dollars.

En Europe, l'expansion continue. Cependant la commission du Marché commun a déjà préconisé des solutions analogues si une récession se manifestait :

- augmentation des dépenses publiques ;
- diminution des impôts ;
- établissement de programmes d'investissements ;
- détente des taux monétaires et facilités de crédit ;
- majoration éventuelle des traitements des fonctionnaires, des allocations familiales.

Nos technocrates veulent faire mentir Marx qui avait prédit l'aggravation des crises périodiques en régime capitaliste.

PLANS CAPITALISTES ET ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE

L'École Emancipée du 26 janvier 1963 a publié une étude d'Henri Féraud sur : *le Capitalisme français, le IV^e Plan, la Classe ouvrière*, qui éclaire singulièrement tous nos débats sur la « conjoncture » et sur les perspectives révolutionnaires.

Que cette utilisation du jargon doctrinal pour situer l'effort de classification d'Henri Féraud n'égare pas les lecteurs de la R.P. On les rassurera en précisant qu'une telle étude aurait eu sa place dans nos colonnes. Ce qui leur prouvera qu'il ne s'agit pas de thèses abstraites où les certitudes s'alignent selon des déductions logiques. C'est au contraire une analyse honnête, solide et claire des réalités concrètes de l'évolution capitaliste. Peut-être s'étonnent-ils cependant de la parenté ainsi établie entre l'École Emancipée et la R.P. ? Les rédacteurs de la vieille revue « syndicale et pédagogique », organe d'opposition systématique aux directions syndicales officielles ne manifestent guère d'indulgence à notre égard et ignorent tout simplement la R.P., lorsqu'ils ne la condamnent pas. On n'est pas poussé par la maligne intention de compromettre Henri Féraud, que nous ne séparons pas de ses camarades de tendance. Mais nous pensons que ses idées ont leur place dans nos colonnes.

LE CAPITALISME PLANIFIÉ

Féraud avant d'aboutir à l'analyse du IV^e plan, expose les trois premiers et en souligne l'efficacité. Le premier « constitué » dès la Libération, selon l'ordre des urgences, a réalisé une reconstruction de l'économie française, atteignant et même dépassant les niveaux de 1939. Le deuxième fixe des objectifs globaux atteints au bout de trois ans, sauf pour l'agriculture. Il est vrai que si le capital financier a accumulé des profits absolument extraordinaires — nettement supérieurs à ceux d'avant-guerre, les salaires ouvriers n'ont jamais bénéficié — même dans les catégories les plus favorisées — d'une augmentation comparable à celle de la production industrielle (29 %).

Le troisième plan se fixe pour objet d'assainir les cadres et les conditions de l'activité économique — quant aux échanges avec l'étranger, à l'égalisation des expansions régionales, aux rapports avec les pays d'outre-mer, à la stabilité monétaire, etc. Résultats : de 1956 à 1961, les profits gagnent 23,5 %. — Investissements réalisés selon les prévisions, sauf dans le secteur public. Progression du commerce extérieur. Au contraire, la consommation intérieure ne suit pas la progression de la production. Féraud cite M. Mathieu, *Le Monde*, qui voit dans cette discordance : *la preuve des sacrifices imposés à la masse des petits consommateurs, par les programmes de redressement financier de 1958-1959* ».

Les succès indéniables des trois plans ont selon « M. Mathieu » rallié au « planisme » l'ensemble du capitalisme. « D'abord parce que le plan permet d'obtenir pour les tâches d'intérêt national : des subventions, des exonérations fiscales, des crédits publics ou parapublics à bas taux d'intérêt, mais aussi parce qu'il oriente, rythme, organise l'évolution de la production, en rendant improbables les crises. »

Notre camarade Féraud commente ce bilan avec quelque pertinence. La crise mondiale de 1929 a provoqué dans les milieux capitalistes la hantise des crises... cycliques. L'Etat alors apparaît comme « le cadre naturel où une organisation économique, dans les conditions de la concurrence internationale, peut atténuer largement les crises et favoriser l'expansion capitaliste ».

Le quatrième plan a été conçu, conformément aux enseignements des trois premiers... empiriques, pour prévoir des schémas de croissance d'une application plus souple, pour harmoniser les progrès régionaux pour s'insérer dans des perspectives à la fois plus larges et plus coordonnées. Condition essentielle pour l'établissement du plan : *la fusion du capital financier et de l'Etat*. Préoccupation certaine : *l'amélioration du mode de vie des Français*.

Féraud note l'évolution du capitalisme qui autrefois assurait son profit par le maximum de travail pour le minimum de salaire. Grâce au progrès technique, la marge du profit peut être maintenue en même temps que les salaires augmentent et que diminue le nombre d'heures de travail. Ce n'est pas là une découverte. Ce qui est intéressant, c'est qu'un révolutionnaire aussi convaincu que Féraud puisse écrire aujourd'hui : « *En satisfaisant à l'action revendicative, dans la mesure du possible, le capitalisme émousse la lutte de classes. En augmentant les salaires, il assure l'expansion intérieure (le travailleur comme client contribue à l'élaboration du profit) et multiplie le profit. Enfin par son autodiscipline, il assure sa puissance économique et, par contre-coup, politique.* »

ORIGINALITÉ DU QUATRIÈME PLAN

L'originalité du quatrième plan c'est qu'il implique un système de modifications économiques et politiques — et établit le pouvoir financier... « *par l'intermédiaire du gaullisme. Il favorise l'évolution monopolistique de la société capitaliste française* ». Féraud cite F. Perroux, formulant les traits majeurs de l'industrialisation dans les nations évoluées :

« a) Elle est le fait de grandes unités de production en régime de concurrence monopolistique.

« b) Elle impose pour ces grandes unités (privées, publiques ou mixtes) des profits à longue échéance.

« c) Elle comporte des rassemblements étendus et complexes de producteurs diversifiés et de plus en plus qualifiés. »

Ce n'est pas encore l'économie concertée, mais c'est déjà l'économie discutée, c'est-à-dire que grâce à l'Etat, recueillant et diffusant les informations, les contacts entre producteurs permettent d'éviter les conséquences anti-économiques de la concurrence.

Le plan ne s'impose pas au capitalisme. Il ne peut être autoritaire, il indique des « options valables » entre lesquelles l'expérience même déterminera le choix.

Il s'agit donc essentiellement de favoriser l'expansion économique — tout en proposant :

- une répartition de la production nationale entre investissements et consommation ;
- une structure de la consommation finale ;
- une orientation de la politique sociale ;
- une orientation de la politique économique régionale.

Ne nous attardons pas sur l'accueil favorable réservé à ce quatrième plan dans les milieux politiques gouvernementaux et patronaux. Nous ne trahissons pas la pensée de Féraud en insistant avec lui sur les réactions ouvrières ou plutôt sur les jugements de ceux qui prétendent représenter la classe ouvrière.

Pas d'hostilité de principe au plan. Et Féraud s'en félicite, car une telle opposition serait retardataire. « *Tout le monde aujourd'hui a conscience de la nécessité objective d'une planification économique.* »

Cela posé, Féraud s'en prend d'abord à une certaine gauche représentée par *l'Express*, *France-Observateur*, *Perspectives socialistes*, *les Cahiers de la République*, etc. aussi par la C.F.T.C., qui « *sème les pires illusions sur la valeur et la portée de la planification* ».

Pourquoi ? Parce que leurs critiques du plan se font non d'un point de vue révolutionnaire, mais d'un point de vue réformiste. Alors, nous nous instruisons en analysant la critique révolutionnaire de ces critiques réformistes d'un plan capitaliste.

LES CRITIQUES ABSURDES DES RÉFORMISTES ?

1. — *Le plan devrait être impératif*. Sans doute, les réformistes ont raison. Un plan souple permet à la bourgeoisie d'échapper aux indications du plan

tendant à l'amélioration de la condition ouvrière.

Mais un plan impératif n'est possible que par la Révolution. Son caractère coercitif ne changerait rien à sa nature de classe. C'est seulement dans une société sans classe, dans une société qui a fait sa révolution socialiste que le plan peut être impératif sans danger pour les travailleurs.

2. — *Le plan tel qu'il est établi n'est pas démocratique.* En effet, les objectifs fondamentaux sont fixés par quelques hauts fonctionnaires, quelques experts, quelques ministres. Les élus de la nation n'ont pas été appelés à juger des choix essentiels.

Il y a des commissions spécialisées. Mais, gémit la C.F.T.C., dans la commission de la sidérurgie, par exemple, on compte 4 syndicalistes ouvriers pour 36 patrons — que pour toutes les commissions, 280 syndicalistes figurent en face de 1.280 chefs d'entreprises, 1.470 fonctionnaires ou experts, etc.

Est-ce naïveté ou imbécillité congénitale, remarque sans indulgence Féraud, à propos de ces critiques de la C.F.T.C. ?

Supposer que les parlementaires sont les représentants de la nation, n'est qu'aimable fumisterie ! Et il est aussi stupide d'imaginer la bourgeoisie acceptant par souci moral que les travailleurs soient présents dans les commissions en nombre égal à celui des patrons.

3. — *Le plan n'est pas clair sur l'orientation de la nation.* Féraud n'a évidemment aucune retenue pour juger « farfelues » des critiques qui ne comprennent pas que la nation est un mot creux, une idée abstraite et générale qui recouvre des réalités inconciliables : les classes sociales. Qu'il s'agisse du rôle des syndicats, de la formation des élites syndicales, de la répartition des produits et des bénéfices de la productivité, il n'y a qu'un seul et vrai problème : celui de la Révolution. Ceux qui entretiennent des illusions réformistes et démocratiques, font le jeu du capitalisme et du gouvernement.

JUGEMENT REVOLUTIONNAIRE ?

C'est à la lumière de ce préalable révolutionnaire que Féraud étudie la nouvelle politique capitaliste. Il dénonce le socialisme gouvernemental, caractéristique des gouvernements forts. Mais il s'attaque surtout au thème général, séduisant des milieux intellectuels et syndicalistes : *les problèmes ne sont plus politiques, mais techniques. La politique, pour être efficace, devient un choix des moyens et non plus un choix de structures fondamentales. Et l'on aboutit en fait à la dépolitisation des masses.*

C'est ainsi que l'on prépare l'intégration de la classe ouvrière dans la machine gouvernementale. D'abord transformation de l'opposition politique en opposition pragmatiste, collaborant à l'élaboration des projets de loi gouvernementaux. Ensuite en transformant le Sénat en chambre technique où seraient représentées les organisations professionnelles.

C'est une entreprise qui a déjà provoqué méfiance, hostilité et révolte plus ou moins consciente au sein du syndicalisme ouvrier. Il n'est pas utile ici de suivre Féraud dans sa critique — souvent justifiée — des directions syndicales et des partis dits ouvriers. Cela appellerait un autre débat. Note camarade ne peut ignorer que nous nous tenons sur la même position négative que lui-même. Le syndicalisme révolutionnaire n'a jamais confondu avec le neutralisme politique l'indépendance du mouvement à l'égard des partis et des sectes — et la dépolitisation des masses n'exprime pas autre chose pour nous que l'abdication des militants ouvriers devant le pouvoir des chefs et des technocrates.

LA SITUATION REVOLUTIONNAIRE DE 1945 ?

Nos réserves et nos objections ne portent pas sur la critique révolutionnaire du plan, ni sur l'impératif catégorique de la Révolution — mais sur le caractère essentiel de cette Révolution, le contenu du programme révolutionnaire, le sens profond des aspirations révolutionnaires.

La logique de Féraud peut séduire — d'autant

plus qu'elle tente de coller à la réalité. En 1945, objectivement et subjectivement, la situation est révolutionnaire. Sous l'influence des partis communiste et socialiste et de la C.G.T. encore unie, la démission ouvrière permet à la bourgeoisie de résoudre le problème à son profit. Le capitalisme réussit à reconstruire l'économie, à provoquer une expansion de dimensions exceptionnelles, à s'adapter aux évolutions techniques, à organiser l'économie à son profit — et le planisme triomphant se prépare à intégrer la classe ouvrière dans le système. — L'opération peut réussir, si on ne lui oppose l'esprit et la volonté révolutionnaires.

Notre divergence part de cette interprétation de la situation en 1945. Sans doute, l'économie française paraissait-elle presque totalement ruinée. Ce n'était peut-être qu'une apparence. Si tout était paralyse par la guerre, l'occupation et les combats de la Libération, l'outillage industriel n'était pas complètement annihilé, comme il le fut en Allemagne, où les destructions massives furent parachèvement par les démontages qui suivirent la capitulation. Le démarrage exigeait d'abord la remise en état des industries lourdes et des transports. Or la réorganisation économique « impératif majeur de la nation entière » (selon Féraud) pouvait s'accomplir et s'est accomplie en fait hors du système de la libre entreprise. Les houillères, nationalisées comme la S.N.C.F. et les grosses entreprises métallurgiques, l'essentiel dépendait directement et exclusivement de l'Etat, armé d'autre part contre l'agitation sociale par le dirigisme des salaires et le statut de la Fonction publique. La Régie autonome des Transports parisiens, celle des usines Renault, l'expropriation de Berliet, celle des Messageries Hachette offraient des possibilités d'expériences fructueuses. On sait quel fut le bilan de ce capitalisme ou même « socialisme » d'Etat !...

Il aurait fallu procéder à la prise du pouvoir politique ? Il est vrai qu'à la Libération, l'effondrement de Vichy laissait l'Etat vacant. Mais les institutions et administrations restaient en place. On s'acharna seulement contre le gouvernement et les agents d'autorité (les préfets, par exemple), c'est-à-dire ce qui coiffe la machine, sans agir sur les mécanismes internes. Pour encadrer la nation, deux formations s'opposèrent... le parti communiste et le gaullisme... « élargi ». Que Féraud lise les chapitres du livre de Robert Aron sur la libération de la France. Il y trouvera des documents et des témoignages significatifs aussi bien sur le noyautage communiste de tous les organes de la Résistance et d'abord du Conseil National de la Résistance et du Comité d'action militaire — que sur la mise en place minutieusement préparée à Alger de tous les fonctionnaires gaullistes.

Robert Aron ne dissimule pas l'efficacité du noyautage communiste. Mais il analyse les forces du gaullisme : *résistants spontanés de la première heure, réfractaires au service du travail obligatoire, surtout cadres et soldats de carrière.*

Ajoutons que si les noyaux communistes avaient voulu prendre « révolutionnairement » le pouvoir, le gaullisme dans sa résistance aurait été soutenu et armé par l'Angleterre et les Etats-Unis, qui n'interviendront guère dans les opérations intérieures de la Libération, mais qui ne seraient pas demeurés neutres, en cas d'action communiste. Ce qui reste à l'actif du parti communiste, ce sont les abominables scandales de l'épuration menée beaucoup plus contre les antistaliniens que contre les complices d'Hitler.

Les accords de Yalta, l'odieuse partage d'influences décidé d'abord par Winston Churchill et Staline, expliquent parfaitement le désarmement des troupes communistes. Mais si Staline ne l'avait pas ordonné, si Thorez n'avait pas obéi, la prise du pouvoir politique concluant le noyautage communiste aurait-elle réalisé la Révolution ouvrière et socialiste à laquelle Féraud s'est voué ? Ce qui est certain c'est qu'il ne pourrait plus en débattre dans l'*Ecole Emancipée* et que nous ne pourrions en discuter avec lui — si lui et nous avions survécu par miracle — que dans une cave ou derrière des fils de fer barbelés.

On peut louer la probité intellectuelle avec laquelle Féraud analyse les succès du capitalisme français, sans dissimuler les avantages matériels

que la classe ouvrière en a tiré, ni ceux qu'elle peut espérer du IV^e plan. Mais pourquoi tant de discrétion à propos de l'aide américaine — concrétisée par le plan Marshall — qui fut indispensable dans la période de reconstruction de l'économie. Rappelons ici que les syndicalistes américains étaient disposés en 1950 à revenir sur leur soutien du plan Marshall parce que la classe ouvrière européenne n'en avait pas suffisamment profité. On s'efforça alors de leur faire comprendre que les chances du mouvement ouvrier dépendaient de la « remise en marche » de l'économie européenne. On eut tort ? Peut-être. Mais nous ne voulons ici que préciser les responsabilités des uns et des autres.

UNE REVOLUTION OUVRIERE ET INTERNATIONALISTE

Nous ne sommes pas d'accord avec Henri Féraud sur les prémisses de son étude : la situation révolutionnaire de 1945. Le seul parti capable d'une prise de pouvoir révolutionnaire représentait pour nous, à cette époque, non seulement le régime qui avait liquidé les conquêtes et les combattants russes d'octobre 1917, mais s'affirmait en France par le nationalisme le plus virulent, l'épuration la plus inique et la plus sauvage. Cette vue rétrospective si elle motive notre désaccord actuel ne nous oppose pas dans nos souvenirs communs. Les camarades de l'École Emancipée — même ceux qui furent séduits comme nous, plus que nous, par les illusions du « résistancialisme » — n'ont jamais participé à cette orgie dirigée, dont certains d'entre eux furent victimes. Et à cette époque, ils formèrent au sein de la C.G.T. une de ces minorités aussi faibles numériquement que fortes moralement, qui sauvèrent l'honneur du syndicalisme.

Sommes-nous d'accord sur les conclusions de notre camarade ?

Certes, lorsqu'il écrit que la suppression de la propriété privée n'est que la condition nécessaire du socialisme et non sa condition suffisante — lorsqu'il dénonce une société autocratique, sans propriété privée qui nie l'homme tout aussi bien que le capitalisme. Encore et surtout, lorsqu'il préconise une propriété collective, supprimant les classes sociales, de telle sorte que se réalise une communauté supérieure dans laquelle tout homme accède vraiment à l'humanité, réalise sa fonction d'homme. « A ce niveau, on voit l'immense escroquerie que représente la politique moderne du capital. Elle ne tend rien moins qu'à supprimer la conscience et la volonté révolutionnaires. Le capitalisme nous prépare un type de société où une multitude d'esclaves perdront la conscience de leur esclavage dans les chaînes dorées du réfrigérateur, des voitures et les télé de demain. »

Evidemment, nous pouvons maintenir ici notre accord de principe. On peut imaginer une société où les esclaves se vautreront dans le luxe et la jouissance de biens matériels. Malheureusement, cette prédication révolutionnaire — dont nous saluons la haute valeur morale — peut confondre « le refus de parvenir », vertu du militant fidèle à sa classe, avec une sorte d'ascétisme généralisé, illuminant des feux de la révolte intransigeante et désespérée, « l'éminente dignité des pauvres » sanctifiée par Bossuet.

La C.G.T. de 1906 associait la liberté et le bien-être et ne les opposait pas. Il serait absurde et décevant de limiter la revendication ouvrière... « au réfrigérateur, aux voitures et aux télé... ». Mais la conquête de ces biens matériels impliquant la pleine liberté du mouvement ouvrier peut engager une action dont la fin dépassera largement les objectifs initiaux. Au reste, l'esclavage, s'il établit une sécurité avilissante, s'il tire quelques « affranchis » de la masse, ne laisse pas celle-ci sortir de la médiocrité. Les dictatures naissent de l'impossibilité de satisfaire des revendications pressantes ; elles sont toujours menacées par l'élévation du niveau de vie des travailleurs.

C'est là sans doute une contradiction que l'on ne résout pas facilement. La lutte pour le bien-être conquis altère le caractère et prépare « les lendemains qui déchantent »... Il n'est qu'une

solution : c'est de confier aux conquérants — et à eux seuls — le soin de défendre et de gérer leurs conquêtes.

Mais, en dehors de ces vues d'avenir, deux objections actuelles gênent notre adhésion aux conclusions révolutionnaires de Féraud.

D'abord son acceptation du principe même du planisme, qui le mène, peut-être malgré lui, à l'étatisme socialiste. Le plan « impératif » n'est concevable que par la Révolution ? C'est peut-être vrai, mais cela impose pour la post-révolution une dictature capable de réaliser le plan en brisant toute opposition. Or nous sommes payés pour nous méfier de la fameuse « dictature du prolétariat ». Qui l'exercera ? Qui garantira la sauvegarde des conquêtes révolutionnaires ?

Surtout ce planisme ne peut s'appliquer en même temps à tous les peuples. Il aboutit donc non seulement à renforcer les pouvoirs de l'Etat, mais encore à nationaliser la Révolution et le Socialisme. Et nous revenons à la thèse stalinienne du socialisme dans un seul Etat.

Fort bien engagé dans sa partie négative : analyse du capitalisme moderne, critique du réformisme, le débat en sa partie positive se perd dans les abstractions. Toute propagande révolutionnaire ne gagnera notre sympathie et notre adhésion active que lorsqu'on aura répondu clairement aux deux questions préalables suivantes :

1. — Comment assurer le caractère ouvrier, essentiellement ouvrier des formations et des institutions révolutionnaires — comment assurer en période révolutionnaire et post-révolutionnaire la liberté du mouvement ouvrier ?

2. — Par quels moyens reconstituer une Internationale ouvrière, vraiment internationaliste et pleinement efficace ?

Roger HAGNAUER.

A travers les

LIVRES

« LA TOUR DE FEU »

Cahier 76 de décembre 1963

(Pierre BOUJUT à Jarnac, Charente)

Les lecteurs de la R.P. connaissent (ou ils devraient connaître) « La Tour de Feu », revue poétique et internationaliste.

Le titre de ce cahier est « Reconnaissance à Louis Lecoin ». Pierre Boujut et son équipe y ont mis tout leur cœur. La poésie, ces formes éternelles de l'expression humaine, un de ses meilleurs outils, est mise ici au service de la vérité, comme l'homme qu'elle exalte dans ce cahier s'y est mis lui-même courageusement. Nous n'avons pas oublié et, grâce à ce cahier, nous n'oublierons pas son action individuelle obstinée pour certaines causes justes, le statut des objecteurs de conscience étant la dernière en date.

Certains ont pensé qu'aucun militant, et Louis Lecoin aussi, ne méritait la canonisation. Jean-Paul Sartre a bien canonisé Jean Genêt qui, par certains côtés, ressemble à François Villon. Mais il y a loin de ses Prisons à celle du « P'tit Louis » ! C'est d'ailleurs malgré l'opposition de Lecoin que Pierre Boujut a consacré tout un numéro de « La Tour de Feu », avec tous ses collaborateurs, à chanter l'action et le caractère du vieux militant libertaire.

Espérons que Louis Lecoin n'aura pas besoin de recommencer bientôt son jeune périlleux. Nous attendons maintenant de lui une édition complétée de son livre « De prison en prison ». Nous en parlerons une prochaine fois. — A.S.

La situation des Noirs aux Etats-Unis

L'étude, dont nous publions ci-dessous quelques extraits, est la première que le Département du Travail des Etats-Unis ait effectuée sur ce sujet depuis le dernier recensement de la population américaine, effectué en 1960. Elle confirme l'amélioration rapide de la situation économique et sociale de la population noire sans toutefois cacher les progrès qui restent à accomplir en certains domaines pour qu'elle rejoigne celle de la population blanche.

Les gains variant selon la profession, ceux des Noirs traduisent leur ascension dans l'échelle des métiers, encore qu'une grande partie d'entre eux occupent toujours les emplois les moins qualifiés. En moyenne, les Blancs ont des salaires supérieurs à ceux des Noirs, mais l'écart est plus faible qu'autrefois. En 1939, le travailleur de couleur gagnait en moyenne 41 % du salaire d'un Blanc ; il en gagnait près de 60 % en 1960. Les pourcentages correspondants pour la population active féminine de couleur étaient de 36 % et de 50 %.

Ces moyennes sont faibles car elles tiennent compte de l'existence de nombreux travailleurs saisonniers ou à temps partiel. Si l'on ne considère que les travailleurs employés toute l'année, la situation des gens de couleur est relativement meilleure.

Pour un travail à plein temps pendant toute l'année, les hommes de couleur ont gagné en moyenne 3.789 dollars en 1960, c'est-à-dire environ 67 % du salaire moyen des Blancs.

La différence entre les Noirs et les Blancs est moindre si l'on passe des revenus individuels aux revenus familiaux, puisque la proportion des membres d'une famille noire intégrés à la population active est plus considérable que dans les familles blanches.

Le président de l'A.F.L.-C.I.O., George Meany, déclarait dans son discours du 26 mars 1960 : « A mon sens, l'expérience révèle que de grands progrès ont été accomplis. Parmi nos syndicats les plus anciens, beaucoup sont nés et se sont développés à une époque moins évoluée que la nôtre : ils subissaient alors nombre de préjugés fondés sur l'ignorance. La discrimination raciale était communément acceptée, voire respectée. Nos progrès se mesurent au fait qu'aujourd'hui, lorsque la discrimination subsiste encore dans le mouvement syndical, c'est qu'elle s'y glisse honteusement par subterfuge, comme un produit de contrebande. Et même ceux qui la pratiquent encore savent que ses jours sont comptés. »

La résolution adoptée par le congrès en 1961 a également invité les fédérations affiliées à éliminer les syndicats locaux pratiquant la ségrégation ; insisté pour que disparaissent des accords passés par les syndicats toutes dispositions, telles que celles prévoyant des listes d'ancienneté séparées, fondées sur la race, la religion ou l'origine nationale ; demandé aux syndicats de faire un effort spécial pour faire inclure dans les conventions collectives des clauses de non-discrimination et pour abolir les discriminations en matière d'apprentissage ; et donné instructions au Comité des droits civils de soumettre des plaintes au Comité présidentiel pour l'égalité en matière d'emploi lorsqu'un effort efficace n'a pas été fait dans le cadre des conventions collectives pour remédier aux discriminations raciales.

L'apprentissage est organisé par la direction des entreprises, généralement avec la collaboration des syndicats. Bien que l'on manque d'informations complètes sur ce point, il est manifeste que le nombre de jeunes Noirs qui entrent en apprentissage n'est pas proportionnel à leur importance relative dans l'ensemble de la population. Dans de nombreuses régions du pays, certains métiers excluent les Noirs des programmes d'apprentissage.

Cependant, le syndicat des peintres en bâtiment de la ville de New York invite diverses organisations ou associations telles que la Urban League à faire savoir aux jeunes appartenant à des groupes minoritaires tous les avantages qu'ils peuvent tirer de leur participation à son programme d'apprentissage. Il en est résulté en 1962 que sur 130 apprentis

suyant ces cours, 90 étaient des Noirs ou des Portoricains.

De même, le syndicat des électriciens de la ville de New York a accepté, dans le cadre de l'accord portant réduction de la semaine de travail qu'il a conclu en 1962 avec les entrepreneurs, d'enrôler 1.000 apprentis de plus. Le comité mixte chargé de la direction du programme d'apprentissage a fait savoir à cette occasion qu'il avait plusieurs centaines de places disponibles pour de jeunes apprentis appartenant à des groupes minoritaires.

**

Seize Etats et un grand nombre de villes, interdisent formellement les discriminations dans tout logement subventionné par l'Etat. Neuf Etats ont fait plus encore et créé des commissions chargées d'empêcher la pratique de discriminations lors de la vente, de la fixation des loyers ou de l'occupation de logements même purement privés. Les villes de New York et de Pittsburgh ont pris des mesures de cet ordre pour les logements appartenant à des particuliers.

Malgré la discrimination, le logement des Noirs s'est amélioré : cela est dû en grande partie à l'accroissement de leurs revenus, mais aussi à l'action des Pouvoirs publics qui ont fait construire de nouveaux logements à loyers modérés.

De plus en plus, les Noirs sont devenus propriétaires de leurs logements. En 1940, 24 % des familles de couleur seulement vivaient dans des habitations dont elles étaient propriétaires, contre 46 % des familles blanches. En 1960, ces proportions étaient respectivement de 38 à 64 %. Beaucoup de logements sont devenus la propriété de leurs habitants au cours de la période 1940-1950. Cela est surtout vrai pour les gens de couleur : en dix ans, le nombre des propriétaires de couleur a doublé dans les régions urbaines (à la fin de cette période, ils occupaient 36 % des logements construits dans ces régions) ; les achats de logements ont été moins nombreux dans les régions rurales.

Depuis 1950, bien que les achats de logements se soient ralentis, la proportion des immeubles d'habitation appartenant à des gens de couleur a augmenté de près de 50 %. En 20 ans, cette proportion a largement dépassé 150 % alors que l'accroissement de la population de couleur durant la même période n'a été que de 48 %.

*

Les Noirs ont largement profité de la démocratisation de l'enseignement supérieur. De 1947 à 1961, le nombre des élèves de couleur dans les établissements d'enseignement supérieur s'est accru à un rythme beaucoup plus rapide que celui des Blancs, le pourcentage d'augmentation ayant été de 87,9 % pour ces derniers, contre 60 % pour les Blancs.

Malgré une égalisation croissante des chances d'admission, il y a proportionnellement moins de Noirs que de Blancs parmi les étudiants qui poursuivent des études universitaires très poussées. On peut trouver à cela beaucoup de raisons, dont voici les principales : la plus grande pauvreté des familles noires ; leur influence sur les enfants ; et aussi, dans les Etats où l'on pratique encore la ségrégation, la médiocrité de l'enseignement donné aux Noirs dans les établissements primaires et

**

Les Noirs dans l'armée. — De 1940 à 1954, les Noirs ont d'abord été incorporés aux forces armées dans des unités séparées, puis ils ont été peu à peu intégrés. En 1954, toutes les unités noires des forces armées avaient déjà été dissoutes, conformément au décret présidentiel du 26 juillet 1948 décidant que « tous dans l'armée seront traités de la même façon et auront des chances égales, sans considération de race, de religion ou d'origine nationale ». Depuis 1954, l'intégration s'applique à tous les aspects de la vie de chaque unité : l'organisation, l'affectation, l'entraînement, le logement, les mess, les distractions organisées par l'armée, etc.

L'ENJEU SYNDICAL AU PÉROU

Quand, au lendemain des élections présidentielles qui donnèrent une légère majorité relative au leader de l'A.P.R.A. (Alliance Péruvienne Révolutionnaire Américaine), Victor Raul Haya de la Torre, l'armée prit le pouvoir, la Confédération des Travailleurs du Pérou lança l'ordre de grève générale. Le mouvement, mis à part quelques régions dans le Nord du pays et dans la banlieue de la capitale, fut un échec.

La C.T.P. (Confédération des Travailleurs du Pérou), se trouve pratiquement contrôlée par les militants de l'A.P.R.A. Sa direction nationale était liée par une décision de congrès portant sur la nécessité de défendre le fonctionnement démocratique des institutions par la grève générale. Il apparaît cependant qu'au moment où l'A.P.R.A. demanda à la centrale syndicale de s'opposer au coup militaire par un arrêt de travail généralisé et illimité, les responsables de la C.T.P. firent valoir que la masse des adhérents ne suivrait pas le mot d'ordre, et ils ne lancèrent la consigne qu'à contre-cœur.

De nombreux facteurs expliquent ces réticences. D'une part, les membres de la C.T.P. sont loin d'appartenir tous à l'A.P.R.A. ou de vouer au parti de Haya de la Torre, Soane et Prialé, une admiration sans limites. Les luttes de fractions ont éloigné un certain nombre de travailleurs de l'Aprisme, lui-même vieilli. D'autre part, la gymnastique sociale pratiquée par la C.T.P. au cours de la période présidentielle de Manuel Prado, c'est-à-dire le soutien d'un gouvernement partisan de la libre entreprise et du freinage des grèves, n'avait pas contribué à aguerrir les syndicats. Enfin, le mot d'ordre fut donné après que toutes les négociations entre chefs politiques, tous les marchandages de dernière heure, y compris un pacte Haya-Odria (l'ancien dictateur) eussent été tentés, achevant de déconsidérer les partis politiques aux yeux de l'opinion.

L'échec de la grève générale réjouit fort la junte militaire laquelle crut le moment venu de précipiter la décomposition de la C.T.P. Les communistes, qui s'étaient opposés à la grève reçurent de discrets ou de francs encouragements de la part des militaires pour créer des syndicats nouveaux, provoquer des scissions, revendiquer la représentativité syndicale. L'appareil de la C.T.P. et celui de l'A.P.R.A. réagirent rapidement pour sauver l'organisation ouvrière. Il s'ensuivit également une surenchère dans les revendications. La Junte favorisa les mouvements inspirés par les communistes, arbitrant les conflits en faveur de ces derniers et s'opposant aux grèves déclenchées par les syndicats de la C.T.P.

Ce jeu ne pouvait durer longtemps. Ni du côté communiste, où l'on se rendit rapidement compte que la Junte, boudée par Washington, était épaulée par les compagnies nord-américaines du Pérou; ni du côté militaire, où l'on découvrit rapidement que les communistes échappaient aux règles du jeu de la politique nationale. Les violences et les morts du « Cerro de Pasco », en décembre 1962, au cours d'une grève dirigée contre la grande entreprise nord-américaine (plomb et zinc) provoquèrent la fin du flirt Armée-P.C.

Dans les faits, l'action syndicale est devenue prisonnière des luttes politiques pour le pouvoir. C'est dire que la confusion est grande dans les rangs des ouvriers organisés. Au sein même de la C.T.P., diverses réactions contre la mainmise de l'A.P.R.A. sur la centrale se sont manifestées. Ces réactions peuvent en partie correspondre aux efforts d'éléments favorables à l'Armée, ou reflé-

ter certaines tentatives de milieux patronaux. Mais il est tout aussi logique de penser qu'elles expriment la pensée des travailleurs, et sans doute aussi une certaine volonté de « dégageant » de la part de certains militants syndicaux responsables parmi lesquels la pensée syndicaliste n'est pas complètement oubliée.

Pour illustrer cette tendance au retour à l'indépendance syndicale, il convient de signaler le manifeste publié par le nouveau comité du syndicat des travailleurs de l'imprimerie de Lima (sans doute la plus vieille organisation syndicale du pays). Il y est dit notamment : « Le panorama syndical est lamentable. La grande majorité du prolétariat demeure indifférente, ne participe pas à l'activité corporative, n'intervient en rien dans l'œuvre de défense des intérêts des travailleurs. Les syndicats se réduisent à de petites minorités, où les groupes composés des mêmes personnes, demeurent en place pendant de longues années. En même temps, l'activité syndicale se réduit à des querelles entre groupes qui, en réalité, ne représentent pas les travailleurs des industries ». Le manifeste poursuit : « La cause de cette situation réside dans le fait que de nombreux syndicats se sont convertis en succursales politiques. Chaque parti forme son groupe et se bat pour la conquête des syndicats, des fédérations et de la Confédération. La vie syndicale n'est pas dirigée par les travailleurs eux-mêmes, en fonction de leurs véritables intérêts professionnels, mais par des comités directeurs des partis politiques, et selon la politique du moment. » La déclaration conclut : « Pour cela, notre syndicat proclame : la politique aux partis, la défense des intérêts professionnels aux syndicats. » Et encore : « Le syndicat doit être un foyer de culture qui prépare moralement les travailleurs pour la défense de leurs intérêts légitimes, et doit être un organisme de défense des intérêts communs, sans distinction d'aucune sorte. Si les syndicats mènent à bien cette double mission, expulsant de leur sein la lutte politique et l'immoralité, les organisations recouvreront leur indépendance, qui est indispensable pour surmonter la crise syndicale. »

I. T.

A PROPOS DU CONGRES DE L'U.G.T.A.

Une protestation de la Confédération Autonome du Travail

A la suite des incidents qui ont marqué, à Alger, le récent congrès de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, le secrétaire général de la Confédération Autonome du Travail a adressé une lettre de protestation au Président du Conseil du gouvernement algérien. Nous la publions ci-dessous. (La Confédération Autonome du Travail groupe un certain nombre de syndicats autonomes, comme ceux des postiers ou des métallurgistes.)

Monsieur le Président,

La Confédération Autonome du Travail vous fait part de l'indignation qu'elle éprouve à la suite des récents événements qui ont agité le Congrès de l'Union Générale des Travailleurs Algériens.

Elle considère que le syndicalisme, pour assurer sa mission, doit — dans quelque pays que ce soit — rester indépendant à l'égard de tous les partis politiques, de tous les gouvernements et de toutes les sectes philosophiques ou religieuses.

Elle affirme sa complète solidarité à l'égard de tous les responsables « démissionnés » de l'U.G.T.A. et souhaite que les règles de démocratie syndicale soient rapidement rétablies à l'intérieur de cette organisation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la C.A.T.
Le secrétaire général :
L. FOSSATI.

Pas d'antagonisme, pas de progrès. C'est là loi que la civilisation a suivie jusqu'à nos jours. Jusqu'à présent les forces productives se sont développées grâce au régime de l'antagonisme des classes.

Karl MARX.
(Misère de la philosophie.)

LES FAITS DU MOIS

MARDI 1^{er} JANVIER. — A Gennevilliers le congrès de l'Amicale générale des Travailleurs algériens en France demande à ses adhérents de rester affiliés aux centraux syndicaux français.

MERCREDI 2. — Le Parlement congolais mis en congé pour deux mois.

Menacés de réquisition, les agents de l'Education Nationale renoncent à la grève du 4 février.

JEUDI 3. — Combats au sud de Saïgon dans le Vietnam du Sud, lourdes pertes américaines.

VENDREDI 4. — Accords de la régie Renault avec les syndicats : allongement des congés payés.

SAMEDI 5. — Application de la réforme agraire au Venezuela au profit des paysans.

La C.F.T.C. et F.O. réclament la généralisation des quatre semaines de congés payés.

Au Pérou, la junte militaire instaure l'état de siège.

LUNDI 7. — La Pravda de Moscou répond aux critiques de Pékin.

MARDI 8. — Washington et Moscou demandent que le Conseil de Sécurité soit dessaisi de l'affaire cubaine.

Le référendum du Brésil donne une majorité de 80 % au régime présidentiel.

VENDREDI 11. — Conseil de l'O.T.A.N., le délégué américain, M. George Ball, expose les propositions américaines de la force nucléaire.

Le Parti communiste américain se prononce pour Moscou contre Pékin.

DIMANCHE 13. — Assassinat de Sylvanus Olympio, chef d'Etat du Togo.

LUNDI 14. — Conférence de presse du général de Gaulle, fermant la porte du Marché commun à la Grande-Bretagne.

Visite à Bonn de M. George Ball, délégué américain.

Au Togo, un comité militaire prend le pouvoir. Grève des dockers à Marseille.

MARDI 15. — Accord germano-américain sur la force multilatérale.

A Berlin-Est congrès du Parti socialiste unifié. Avortement d'un complot néo-nassérien en Syrie.

Négociations financières franco-algériennes.

MERCREDI 16. — Discours de M. Khrouchtchev au congrès communiste de Berlin-Est.

JEUDI 17. — A Tunis, verdict du tribunal militaire sur le complot contre M. Bourguiba : 13 condamnations à mort.

L'assemblée du Conseil de l'Europe à Strasbourg s'oppose aux conceptions gaullistes.

A Alger, congrès de l'Union Générale des Travailleurs algériens.

VENDREDI 18. — A la conférence de Bruxelles du Marché commun, la France obtient l'ajournement des négociations avec la Grande-Bretagne.

Rappel de l'ambassadeur de Tunisie à Alger. Discours violemment interrompu du délégué chinois au congrès communiste de Berlin-Est.

SAMEDI 19. — Mort de Hugh Gattskell, leader du parti travailliste britannique.

La Chrysler corporation américaine prend le contrôle de Simca, société française.

LUNDI 21. — Voyage du chancelier Adenauer à Paris.

Ben Bella fait occuper le congrès de l'Union Générale des Travailleurs Algériens par ses partisans.

L'O.N.U. occupe Kolwezy, centre minier au Katanga.

Les dockers de New-York acceptent les propositions de la commission de conciliation.

MARDI 22. — Fin de la sécession katangaise au Congo ex-belge.

Traité franco-allemand de coopération.

MERCREDI 23. — La C.I.S.L. exprime sa grave inquiétude devant la subordination des syndicats algériens au gouvernement.

VENDREDI 25. — Par 271 voix contre 146 et 51 abstentions, l'Assemblée Nationale approuve les déclarations du ministre des Affaires Etrangères sur le Marché commun.

Congrès du Parti socialiste unifié à Alfortville. **SAMEDI 26.** — L'Espagne demande officiellement la révision de ses accords avec les Etats-Unis.

L'Assemblée Nationale vote le budget par 342 voix contre 128.

Citroën accorde 4 jours de congés supplémentaires.

DIMANCHE 27. — En Iran les projets du chah : réforme agraire, distribution de 20 % des bénéfices aux ouvriers, instruction publique obligatoire, sont approuvés par référendum.

LUNDI 28. — Première audience du procès des conjurés du Petit-Clamart devant la Cour Militaire de Justice de Paris.

Reprise de la conférence de Bruxelles sur le Marché commun.

MARDI 29. — A Bruxelles, rupture des négociations des Six du Marché commun avec la Grande-Bretagne, par suite du seul veto de la France.

Négociations anglo-philippines à Londres sur le Nord-Bornéo.

Visite à Madrid de M. Frey, ministre de l'Intérieur français.

JEUDI 31. — Le parti communiste de Corée du Nord suggère l'ouverture de pourparlers entre l'U.R.S.S. et la Chine.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE JANVIER 1963

RECETTES		
Abonnements ordinaires	954,89	
Abonnements de soutien	705,—	1.659,89
Souscription		169,10
Vente au numéro		7,93
Vente des brochures		9,90
Divers		100,—
Total des recettes		1.946,82
En caisse à fin décembre 1962		2.888,95
		<u>4.835,77</u>
DEPENSES		
Impression et papier (R.P. novembre 62) ..		1.260,42
Frais d'expédition		165,89
Téléphone		45,50
Autres frais généraux		208,—
Total des dépenses		1.679,81
En caisse à fin janvier 1963 :		
Espèces	49,91	
Chèques postaux	3.106,05	
		<u>3.155,96</u>
		<u>4.835,77</u>

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

R. B. (Seine-et-Marne), 25 ; Antoine Borle (Gironde), 25 ; Georgette Cattané (Seine-et-Oise), 25 ; Ferdinand Charbit (Haute-Garonne), 25 ; Simone Cornier (Paris), 50 ; Marcelle Costentin (Seine), 25 ; André Cuny (Paris), 50 ; Emile Dambourgs (Gers), 25 ; Gustave Duyck (Paris), 30 ; Georges Folcher (Loire), 30 ; Dr René Goffin (Belgique), 50 ; Marthe Guillaume (Loire), 60 ; Jean Jagaille (Seine), 25 ; Eugène Lacrouts (Calvados), 40 ; Marcel Lancia (Jura), 30 ; Léna Leclercq (Jura), 30 ; Mailland (Seine), 30 ; Lucien Marzet (Seine), 25 ; Tony Peyre (Loire), 50 ; Roger Salmet (Paris), 25 ; Georges Suant (Seine), 30. — Total : 705 francs.

LA SOUSCRIPTION

Robert Buren (Côte-d'Or), 10 ; H. Charbonnier (Alpes-Maritimes), 5 ; Jean Duperray (Loire), 14 ; J. Fontaine (Rhône), 5 ; Antoine Garcia (Tarn), 7 ; Eugène Héran (Aveyron), 5 ; Maurice Kirsch (Seine), 5 ; Georges Lamizet (Seine), 5 ; Jules Marie (Seine-et-Oise), 5 ; Marie-Louise Marquis (Paris), 50 ; R. Paupy-Martinet (Puy-de-Dôme), 5 ; Albert Ponsot (Paris), 5 ; Félix Roland (Yonne), 10 ; Syndicat F.O. du bâtiment (Hérault), 8,10 ; Marcela Testud (Loire), 5 ; Georges Thomas (Indre), 10 ; Vega (Haute-Marne), 5 ; Roger Verdéhan (Bouches-du-Rhône), 5 ; Georges Yvernel (Paris), 5. — Total : 169,10 francs.

VOUS POUVEZ ENCORE VOUS PROCURER :

LA CHINE
par Robert LOUZON

PRIX : 4 Fr.

TROIS SCISSIONS SYNDICALES
par Pierre MONATTE

PRIX : 6,90 Fr.

LE MOUVEMENT OUVRIER
PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE
par Alfred ROSMER

Tome II : De Zimmerwald à la Révolution russe
PRIX : 15 Fr.

LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE
par Roger HAGNAUER

PRIX : 6 Fr.

L'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
par Roger HAGNAUER

PRIX : 9,45 Fr.

En vente à la « Révolution Proletarienne » - C.C.P. 734-99 Paris

LES BROCHURES DE L'UNION DES SYNDICALISTES :

L'ACTUALITE DE LA CHARTE D'AMIENS
par Roger HAGNAUER

PRIX : 1 Fr.

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?
par Pierre DICHAMP

PRIX : 1 Fr.

LE SYNDICALISME LIBERTAIRE ET LE "WELFARE STATE"
par Evert ARVIDSSON

PRIX : 2 Fr.

PRESENCE DU SYNDICALISME LIBERTAIRE
par Louis MERCIER

PRIX : 3 Fr.

REVOLUTION ET CONTRE-REVOLUTION A CUBA

PRIX : 3 Fr.

Commande à R. MARCHETI, 103, rue Orfila, Paris 20°
C.C.P. 7473-08 Paris